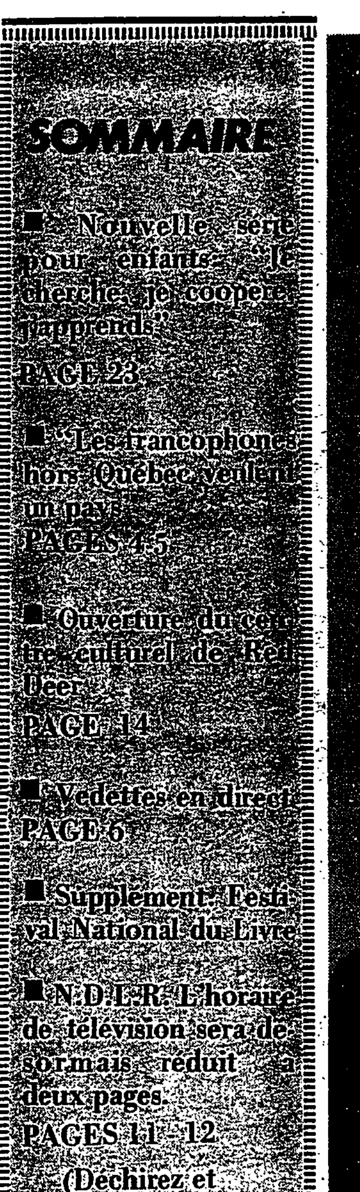
LE 6 AVRIL V. 14, n. 13 24 PAGES

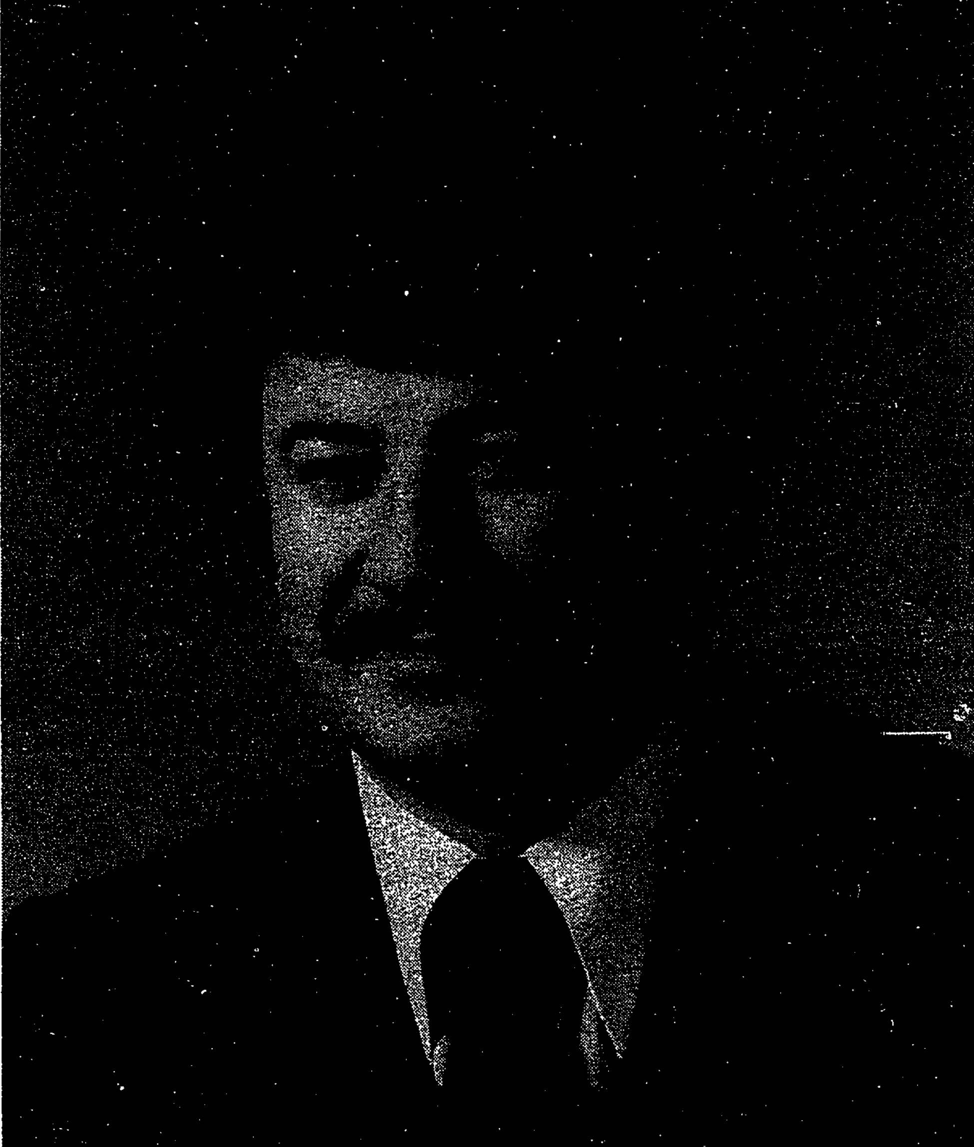



M. Paul Comeau, président de la Fédération des francophones hors Québec.



COURRIER DE DEUXIEME CLASSE

Rp. Oblat Provincial G.
9916-110 rue
Edmonton 10, Alta
T5K 1J3


M. Mac Kryzanowski, président de l'A.T.A.M.

'L'ALBERTA TEACHERS ASSSOCIATION' DIT OUI AU DROIT A L'EDUCATION DANS LES DEUX LANGUES

C'est par un vote quasi-unanime que l'Alberta Teachers'Association a adopté, vendredi dernier, une motion voulant que "tout enfant, en Alberta, ait le droit de recevoir son éducation en français ou en anglais."

Les six cents délégués à cette assemblée générale de l'Association des enseignants de l'Alberta (l'Alberta Teachers'Association) ont aussi fortement appuyé une seconde résolution, demandant au gouvernement albertain de passer une loi à cet effet.

"Je suis fier d'être le leader de cette assemblée" a déclaré le président de l'A.T.A.M. Mac Kryzanowski. "Dans un état fédéraliste qui reconnait deux langues officielles, nous nous devons de reconnaître aux parents le droit que leurs enfants soient éduqués dans la langue de leur choix.

M. Kryzanowski a mis en relief le fait que plus de six mille étudiants fréquentent diverses écoles bilingues ou d'immersion dans tous les coins de la province.

Mais, je ne m'attends pas à ce que le gouvernement accueille chaleureusement ces nouvelles politiques, a-t-il observé. Le premier ministre a, à plusieurs reprises, affirmé publiquement son intention de ne pas inscrire un tel droit dans la constitution. Quelques enseignants ont soulevé la question du coût des programmes bilingues et de manque de professeurs qualifiés.

SUITE PAGE 2

LES FRANCOPHONES HORS QUEBEC SE LANCENT DANS LA CAMPAGNE

"Les francophones hors Québec figurent au premier rang des intéressés dans cette campagne électorale et ils s'y sont préparés méticuleusement et agressivement.

Par le biais de leurs associations provinciales et de leur porte-parole, la Fédération des francophones hors Québec, les francophones vivant à l'extérieur du Québec seront présents partout et en tout au cours de cette campagne pour ramener tous les candidats à l'essentiel: UN PAYS.

Au-delà de tous les slogans qui nous envahiront d'ici le 22 mai, une réalité prime et nous la brandirons: un million de francophones sont présentement à la recherche d'un pays et veulent identifier, parmi les candidats à l'élection, ceux et celles qui s'engageront à rectifier cette réalité désastreuse en reconnaissant, par des gestes concrets, le principe inaliénable des deux peuples fondateurs.

C'est ce qu'a annoncé à Ottawa, le 30 mars dernier, M. Paul Comeau, président de la Fédération des francophones hors Québec, au cours d'une conférence de presse.

"Nous harasserons les candidats jusqu'à ce qu'ils adoptent une position officielle" a souligné M. Comeau. Pour ce faire, la Fédération concentrera ses efforts dans les vingt-trois (23) circonscriptions en Ontario, au Manitoba, à l'Ile du Prince Edouard, au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Ecosse où les francophones hors Québec constituent plus de 15 pour cent de la population."

Plusieurs de ces circonscriptions ont été gagnées par mille votes ou moins lors des élections de 1974. Le président de la Fédération qui regroupe les neuf associations provinciales de francophones hors Québec, estime qu'un front uni de ceux-ci pourrait être décisif.

La Fédération se propose aussi de faire campagne au Québec "où les mensonges des politiciens fédéraux sur nous, sont les plus virulents et pernicieux." a lancé M. Comeau.

Il reproche au gouvernement fédéral de laisser entendre aux québécois que les francophones dans les autres parties du pays sont bien traités, ceci grâce à la politique des langues officielles. Alors que les anglophones au Québec ont bien plus de droits que les francophones dans les neuf autres provinces.

L'un des moyens clé dont se servira la Fédération pour forcer "les candidats à se compromettre" est un questionnaire qui a été envoyé à 608 candidats." Ceux-ci ont jusqu'au 18 avril pour répondre, sans quoi la Fédération concluera de leur indifférence," a-t-il ajouté. Le questionnaire en question est présenté dans un premier ZOOM qui est inséré dans tous les journaux francophones hors Québec. La position des répondants fera l'objet d'un deuxième ZOOM.

Editorial

Maxim Jean-Louis



Trudeau sans pantalon: de très belles jambes... - Margaret

Les voyeurs (que nous sommes tous... ou presque tous) seront bien déçus. Si le reste du livre est aussi morne que les deux premiers chapitres qui ont paru à date dans les grands quotidiens, annulez, pendant qu'il est encore temps, la commande que vous aviez peut-être placée pour une copie de ce petit "mémoire".

Oh! excusez-moi, j'avais oublié. Vous n'aviez aucune intention d'acheter un tel libre et vous n'avez pas jeté un seul coup d'oeil sur les extraits que publient certains journaux. Vous êtes bien au-dessus de ces choses! Et, le 22 mai, c'est après une analyse très cérébrale de l'administration et des politiques économiques du gouvernement actuel et des alternatives que présentent les partis de l'opposition que vous allez faire un choix raisonné et consciencieux.Souvenez-vous de la boutade de Baudelaire: " hypocrite lecteur, mon frère..." Mais rassurez-vous le livre, ou du moins l'avant-première dans la presse écrite ne révèle rien de nouveau. On était tous au courant des aventures de cette "grande dame du scandale": ces fantasmes sexuels, ces évasions dans la drogue, ses carrières mort-nées en photographie et en cinéma. Elles font depuis assez longtemps le une des journaux.

Tout ce qu'on apprend de "neuf" à date, c'est que notre illustre premier ministre aurait supposément parmi ses nombreux atouts, une des plus belles paires de jambes d'homme. La campagne électorale ayant lieu au printemps, il y a très peu de chances que messieurs Trudeau, Clark et Broadbent exhibent cette partie de leur anatomie, du moins pas ici en Alberta où la température ne se prête guère à de telles libertés. Dommage! Imaginez ces trois messieurs en petite culottes courtes...



D'ailleurs même si les "confidences" de madame Trudeau sortent quelque chose d'inédit, il faudra encore que ce soit cru. La côte de crédibilité de l'apprenti-auteur n'est pas des plus hautes. En fait, les indiscrétions de Margaret vont être aussi utiles au premier ministre que le coup de main précieux qu'elle lui avait donné en 1974. On se souviendra, lors de ces élections, des propos attendrissants de madame Trudeau, qui ne cessait de répéter à qui voulait l'entendre que "son mari était adorable, et qu'il lui avait appris à aimer...".

Tout ce que M. Trudeau n'a à faire c'est, en fait, de réagir de la seule façon digne possible. C'est-à-dire, ne rien faire.

Les vagabondages de sa femme lui ont jusqu'ici donné l'image du père de famille qui, contre vents et marées, tentent d'assurer ses responsabilités de chef de famille. Ses adversaires ne peuvent pas se permettre d'utiliser ce thème comme arme électorale. C'est trop risqué. Les chances que cela fasse boomerang sont beaucoup trop grandes.

L'impact que toute cette histoire a sur la campagne est, en fin de compte, de maintenir le nom TRUDEAU en grandes manchettes, en première page, pendant toute la durée des élections. A la longue, cette sorte de publicité ne peut qu'aider le premier ministre à se faire reporter au pouvoir.

En attendant le 22 mai, bonne lecture....!

Bloc notes

"C'est cette fin de semaine (le 8 avril) qu'a lieu le forum politique de l'Association Canadienne-française de l'Alberta. Une quarantaine de délégués de toutes les régions de la province participeront à des discussions portant sur le fameux rapport constitutionnel du comité politique de la Fédération des Francophones Hors Québec "Pour ne plus être... SANS PAYS". Pour vous permettre de faire le point, le FRANCO publie, dans cette édition, cet éditorial qui a paru dans le journal "Le Droit" d'Ottawa ainsi qu'un long texte en pages 4 et 5 où M. Hubert Gauthier fait le point sur la question de la stratégie politique des francophones hors Québec.

Du narcissisme constitutionnel

Par Pierre Tremblay (Le Droit)

Coincés entre leur double fidélité au fait français et au principe fédéral unificateur qu'exige leur dispersion, les francophones hors Québec — ou du moins la fédération de ce nom — proposent maintenant de refaire le Canada selon un modèle qui leur permettrait d'acquérir un statut de majoritaires "égaux" sans pouvoir espérer l'être en réalité. Ils veulent déjouer la loi politique qui donne le pouvoir à ceux qui, en régime démocratique, pèsent suffisamment lourd pour l'exercer. L'objectif fort compréhensible de cette proposition de nouvelle constitution est l'égalité entre peuples fondateurs. Résiste-t-il à l'examen de la simple réalité et de l'évolution prévisible des choses?

Les auteurs du document "Pour ne plus être sans pays" convoquent les Québécois francophones à une association culturelle, par-delà les frontières provinciales, pour renouer les antiques liens "canadiens-français". Cette première réunion serait le prélude à une autre association, plus formelle cette fois-ci, entre Franco-Canadiens et Anglo-Canadiens, entre deux peuples. Or, hormis le fait que les Anglo-Canadiens ne constituent pas une population véritablement homogène et tellement solidaire dans les faits (leurs distances ne sont pas uniquement géographiques, mais aussi psychologiques), il faut en plus se demander si ceux qu'on appelle "canadiens-français" ont tout autant ce sentiment d'appartenance à une commune identité. Ne partagent-ils pas légitimement les aspirations premières de leur coin de pays, ne les dépassant en solidarité qu'au moment de grands ralliements, de grands appels, de graves défis?

Il est vrai que les francophones du Québec en sont venus à privilégier souvent leur titre de "Québécois" parce que les liens avec leurs frères furent distendus naguère au profit de la révolution culturelle des années 60, qui poussa Québec sur une voie originale d'existence. Mais suffit-il d'un appel, aussi pressant soit-il, à la rénovation des anciennes solidarités pour recomposer la trame collective qu'une histoire accélérée a rompue? Les auteurs du document "Pour ne plus être sans pays" font ici un acte de foi, qu'on ne saurait leur reprocher, mais on doute qu'il s'adresse à des fibres ayant résisté à l'usure. Et ceci est d'autant plus difficile à croire que l'unité qu'on propose de reconstituer entre les francophones aura pour objet final une co-détermination efficace entre "anglais et français" aux titres "supérieurs" de la culture et de la langue. Or il y a plus que cela en jeu dans le débat canadien. Il y a plus que la thèse d'une association entre deux peuples fondateurs.

Certes, la dualité doit prendre une importance majeure dans la réfection du contrat social canadien, mais elle ne peut pas reléguer au second plan les dimensions régionalistes et économiques de la question nationale, dimensions hors desquelles il n'est pas de prise globale sur une réalité multiforme. C'est ici, dès le préambule, que les auteurs de "Pour ne plus être sans pays" éprouvent quelques difficultés à proposer un projet global de réforme qui, malgré d'heureuses trouvailles,tienne compte d'une crise multidimensionnelle dont les diverses facettes jouent également. L'ensemble du document ne part pas d'une vue suffisamment vaste (il réduit avant tout la solution de la crise à la réconciliation de deux parties) pour qu'on y trouve un modèle de constitution ultimement valable.

Le document appelle à l'association volontaire de deux peuples dont l'existence dans le cas du Canada anglophone surtout, ressemble à un voeu plus qu'à une réalité. Quant à l'autre partie, soit celle qui se rattache au fait français, on surestime sa cohésion. Cent ans d'histoire et de dispersion ont fait éclater le Canada français homogène en communautés d'importance variée. Le projet de les recoudre en un seul corps politique montre clairement l'inconfort de ceux qui, pourtant, se sont lucidement appelés les francophones HORS QUEBEC. Il y a longtemps que les Québécois ont enregistré cette réalité. Revenir sur cette histoire ancienne ne fera pas un avenir meilleur.

'éducation en deux langues'

SUITE DE LA PAGE 1

A ce chapitre, M. Kryzanowski a laissé entendre qu'il n'entrevoyait pas un problème. Ces nouvelles politiques étant évidemment à long terme, il s'attend à ce que les universités deviennent conscientes de ce besoin pressant et prennent les mesures pour le satisfaire. "Déjà, la Faculté Saint-Jean de l'université de l'Alberta spécialise dans ce domaine et augmente son programme d'année en année."

Un délégué d'Edmonton, M. Bill Sommerfeld, n'a pas caché son enthousiasme. "Nous avons là une bonne occasion de montrer à la presse de l'Est qui nous caricature comme des "rednecks" que, nous les enseignants, sommes en faveur du droit à l'éducation dans les deux langues officielles.

C'est la première fois que l'ATA s'est prononcée en faveur d'une telle politique.

Le Franco-Albertain

Journal hebdomadaire publié le vendredi.

Membre de l'Association de La Presse Francophone hors-Québec et des Hebdos régionaux.

DIRECTEUR—REDACTEUR EN CHEF Maxim Jean-Louis

ADMINISTRATRICE Francine Gagné

COMPOSITION TYPOGRAPHIQUE: France Guy-Sénéchal

PUBLICISTE Maxim Jean-Louis

MONTAGE Anna Nowakowski-Hayes

SIEGE SOCIAL : 10014 - 109e rue, Edmonton, Alberta, T5J 1M4

TELEPHONE : 422-0388 424-9388

Les abonnements au Canada: $12.00 pour un an
$20.00 pour deux ans
à l'étranger: $15.00

LE FRANCO—ALBERTAIN se vend 0.50 cents l'exemplaire.

Courrier de deuxième classe
Enregistrement: No. 1881

l'Usage du mot "francophone"

Commentaires

Par Charles Castonguay

Maintenant que tout a été dit, ou presque, au sujet de "stop" et d' "arrêt", j'aimerais engager les fervents de la langue dans une réflexion qui promet d'être aussi féconde, sur l'usage qui convient au mot "francophone". Ce qu'il faut entendre par ce mot a souvent été au centre d'analyses et de mises au point en ces pages, la difficulté venant de ce que certains considèrent comme "francophone" une personne qui parle habituellement le français à la maison, alors que d'autres désignent par le même mot tout individu dont le français est la langue maternelle. Puisque la distinction entre langue d'usage et langue maternelle n'est pas mince, plus de deux millions de Canadiens déclarent utiliser plus souvent au foyer une langue autre que leur langue maternelle, il serait souhaitable de fixer correctement le sens qu'il convient de donner au mot "francophone". Parallèlement, il devrait être possible de décider si "anglophone" doit s'utiliser comme synonyme de l'expression "de langue maternelle anglaise".

Selon le Larousse, "francophone" veut dire "qui parle français". Le Robert précise "dont la langue usuelle est le français". Or de nombreux Canadiens ne parlent plus leur langue maternelle, définie par le Larousse comme "la langue du pays où l'on est né" et par le Robert comme "la première langue qu'a apprise un enfant, généralement celle de sa mère". Par conséquent devant les catégories linguistiques courantes aux recensements canadiens, il serait correct de désigner comme "francophone" toute personne qui parle habituellement le français à la maison, mais non d'employer "francophone" comme synonyme de " de langue maternelle française".

Quels sont les arguments contraires? Il y a d'abord le poids d'une certaine tradition canadienne qui remonterait au moins jusqu'aux travaux de la Commission Laurendeau-Dunton. Puisqu'en matière d'information quantitative cette dernière ne disposait que des résultats que de recensements qui ne comportaient que la question sur la langue maternelle, ses commissaires ont dû accepter comme pis-aller ces données pour déterminer l'extension du concept "francophone". Mais comme pis-aller seulement, et dès les premières pages de leur rapport final il est clair qu'ils auraient préféré employer des données sur la langue d'usage comme extension de "francophone". C'est d'ailleurs grâce à une de leurs recommandations que nous disposons, depuis le recensement de 1971, de renseignements sur la langue d'usage, lesquels nous ont permis depuis de prendre pleinement conscience de l'important écart qui se creuse dans la réalité canadienne entre l'extension de l'attribut "de langue d'usage française" et celle de "de langue maternelle française", ainsi qu'entre les extensions de "de langue maternelle anglaise" et "de langue usuelle anglaise".

Il y a aussi, bien sûr, le poids considérable de la paresse ou de la facilité, et je dois moi-même là-dessus battre ma coulpe aux côtés des journalistes qui ont trouvé le terme "francophone" plus concis que la locution "de langue maternelle française". Mais au prix de ne plus parler français, on ne peut laisser le souci de concision primer sur celui de la précision.

J'entends ici le choeur de ceux qui emploient l'anglais comme langue principale à la maison, mais qui continuent de s'identifier comme "francophones" par fidélité à leur langue ou à leur culture de départ. Mais ce serait continuer de nager en pleine confusion que de leur donner raison, car le terme "francophone" a une connotation strictement linguistique, alors que les sentiments d'identification, de fidélité ou d'appartenance culturelles relèvent de l'ethnie ou de la nationalité.

Ce détournement du mot à des fins ethniques nous conduit en guise de conclusion à considérer son utilisation abusive dans le discours politique canadien. Evidemment, sur ce terrain, on a l'habitude de tirer profit des glissements sémantiques, voire de les entretenir. Je me bornerai à souligner que dans son dictionnaire "Définir pour choisir," la Commission Pépin-Robarts a dans ce cas choisi plutôt de ne pas définir, et qu'on cherchera également en vain une définition de "francophone" dans "Pour ne plus être sans pays," même s'il s'avère, le concept-clé autour duquel la Fédération des... francophones hors Québec a choisi de bâtir son projet politique. Dans les débats actuels il serait pourtant aussi nécessaire de préciser le sens des mots "francophone" et "anglophone" que celui de "souveraineté-association" ou de "fédéralisme renouvelé". En attendant que Marc Lalonde rende publique une autre des études du groupe Tellier portant cette fois sur la démographie linguistique canadienne, il vaut mieux en effet se munir à l'avance d'un vocabulaire à toute épreuve.

Go,,, pardon... Allez, les linguistes!

(Le Devoir)

Ce que devrait être la stratégie politique des francophones albertains

Je trouve fort dangereux d'accepter que les provinces soient seules responsables de leur politique culturelle et linguistique. En effet, si le Canada est constitutionnellement un pays bilingue, les provinces — sauf le Québec — n'ont aucune raison de l'être; toutefois, si nous voulons être un pays, une entité nous devons encourager tous ceux qui le désirent à être au moins bilingues en français et en anglais ce qui n'exclut nullement la possibilité d'acquérir la langue de la minorité linguistique à laquelle leurs ancêtres appartiennent.

...PUBLIER DANS LES JOURNAUX ANGLAIS AUTANT QUE...

A mon sens il serait des plus utiles de publier dans les journaux anglais autant que dans le FRANCO les résultats obtenus dans d'autres provinces qui indiquent qu'un enseignement totalement en français — sauf pour les cours d'anglais — permet aux élèves en milieu anglophone de devenir bilingues ce qui augmente leurs chances sur le marché du travail mondial; ce qui — lorsque l'enseignement est sérieusement fait — leur permet de mieux posséder chacune des deux langues dont ils disposeront et enfin ce qui du point de vue psychologique les rend plus flexibles et peut-être plus tolérants.

DES ECOLES BILINGUES OU D'IMMERSION PLEINES D'ANGLOPHONES

Je suis certaine qu'il est inutile, voire futile de casser les vitres pour se faire entendre. Il y a cependant du travail à faire pour que les francophones reconnaissent que savoir le français nous distingue des autres, ce qui est un avantage; pour que les franco-albertains se rendent à l'évidence que les écoles bilingues ou d'immersion sont pleines d'anglophones qui eux sont conscients de l'avantage qu'il y a à apprendre une deuxième langue, même lorsque les parents ne la parlent pas.

Trop souvent nous hésitons à demander aimablement mais avec insistance ce qui est notre dû, nous craignons d'irriter les autres — noble sentiment s'il en fut! — en réitérant nos besoins.

Mais ce n'est pas le gouvernement albertain ou fédéral qui peut nous forcer, en tant que francophone, à nous développer en tant que citoyens porteurs de la culture de langue française. C'est à nous en tant qu'individus à choisir notre voie. Combien d'entre nous abandonnent le français au moindre mot anglais entendu? D'accord, la majorité de vos enfants ont des amis de langue anglaise, ils jouent donc en anglais avec eux, c'est normal. Là où nous les parents, les adultes, les grands parents, oncles et tantes avons tort, c'est lorsqu'à notre tour nous nous adressons en anglais à ces enfants comme si le français était trop pauvre pour parler de choses sérieuses, profondes.

AVANT DE DEMANDER DES SOUS

Avant de demander aux gouvernements de nous aider, de nous donner des sous, il faut que nous prenions certaines décisions personnelles, que nous soyons persévérants dans nos efforts, que nous nous efforcions de parler français chaque fois que nous le pouvons en famille, dans la rue, lors de réunions. Alors, et alors seulement nous aurons le droit de demander le soutien moral et financier des gouvernements; nous aurons acquis ce droit de haute lutte par notre persévérance.

PARTAGER NOS REUSSITES

Combien d'entre vous écoutent régulièrement CHFA? Combien d'entre vous regardent d'abord la télévision française? Combien d'entre vous lisent régulièrement le FRANCO? Bon, vous avez tous répondu affirmativement, alors voici une autre question: Combien de fois avez-vous téléphoné, écrit à l'un de ces moyens de communication pour les féliciter du choix d'un programme qui vous a particulièrement plu, combien de fois avez vous fait une suggestion positive, contribué à la propagation d'une idée qui avait porté des fruits dans votre région. Si nous voulons que le français rayonne chez nous, car il exprime notre culture vivante pas seulement un passé révolu, il faut que nous soyons prêts à partager nos réussites, à communiquer aux autres groupes francophones de la province ce que nous avons fait pour obtenir des classes d'immersion, des chorales, des troupes de théâtre. Tous pour un et un pour tous devrait être notre devise.

CITOYENS A PART ENTIERE

Il faut que nos gens se réveillent de leur inquiétude apathique et aucune somme d'argent, pour fabuleuse qu'elle soit ne pourra jamais remplacer l'action d'individus décidés à faire triompher une idée. Trudeau, lorsqu'il a pris les rênes du pouvoir nous avait dit que le Canada serait ce que chacun d'entre nous le ferait. Il avait raison, il a toujours raison, mais il semble que nous soyons plus intéressés à faire notre propre trou, ou notre propre montagne, plutôt qu'à bâtir ensemble pour tous une francophonie éclatante de joie et de confiance. Enterrons nos haches de guerre et mettons-nous à être pleinement des franco-albertains, citoyens à part entière. Nous n'avons pas besoin d'aumônes, nous sommes riches de notre foi, de notre zèle, de nos idées. Que chacun travaille à être meilleur dans la joie du français.

Par Madeleine Monod

CABANE A SUCRE

à sucre

à s... u... c... r... e...



Angèle Aubin, Mlle Cabane à Sucre '78

sss...sh, sh, sh... le vent, le vent violent, le vent, le vent doux a chassé l'hiver, amené le printemps. Dans les bois et les guérets chantés à Noël la terre dégèle, les monticules de neige semblent se manger eux-mêmes ils maigrissent. Les jours commencent plus tôt, tout roses et frais, une légère brume s'enroule, se déroule lentement, lentement autour des troncs; trembles et bouleaux vous êtes si beaux vos branches en filigranes d'or, d'argent dessinent leurs chemins dans l'immensité du ciel... éternité du renouveau qui suit l'éternité de la mort...

Au seuil de cette nouvelle saison nous avons eu la joie samedi de saluer six printemps, six fleurs en bouton, six

Suite page 7

Les francophones hors Québec veulent un pays

PAR Hubert Gauthier

Membre du comité politique de la Fédération des francophones hors Québec (FFHQ) qui a publié récemment le mémoire "Pour ne plus être... sans pays", M. Gauthier a été le premier président de la FFHQ puis son premier directeur général. Il est d'origine manitobaine et étudie actuellement à l'Ecole nationale d'administration publique à Québec. Il rappelle ici, en collaboration spéciale, le sens et l'essentiel des propositions contenues dans le mémoire constitutionnel de la FFHQ.

En deux ans, les francophones hors Québec ont présenté à la population canadienne deux documents majeurs. Le premier "Les Héritiers de Lord Durham", paraissait en avril 1977 et constituait un bilan complet de la situation sociale, culturelle, économique et politique des francophones hors Québec. Ce grand dossier, rappelons-le, décrivait l'ampleur de la crise que vivaient ces communautés francophones. Il révélait aussi, l'hypocrisie d'un système politique se gargarisant de bilinguisme mais ne réussissant pas à traduire la réalité des deux peuples fondateurs au sein des institutions canadienne. Ce document posait donc le problème des francophones hors Québec de façon crue et vraie. Il y a quelques semaines, le comité politique de la Fédération des francophones hors Québec (FFHQ) publiait un autre document qui, lui, représentait la solution concrète aux problèmes que décrivait "Les Héritiers de Lord Durham". Ce second document, "Pour ne plus être sans pays", constitue en quelque sorte l'option audacieuse des francophones hors Québec en matière de revision constitutionnelle. Il s'agit d'un projet de réforme qui représente le minimum en deça duquel il ne serait pas possible pour les francophones hors Québec d'aspirer à autre chose qu'une survivance folklorique.

Désormais, les francophones hors Québec ne peuvent plus se taire. Il leur faut faire le lien entre leur problème et la solution proposée. Il n'y a pas à en sortir, ils sont du débat, et ce débat est politique quoi qu'en disent les politiciens pour lesquels la tentation est forte de faire disparaître les questions politiques embarrassantes dans le flou de quelqu'écran administratif.

Le document "Les Héritiers de Lord Durham" tentait de tenir un discours politique en faisant état du génocide en cours d'un million de francophones au pays. Mais sa tentative d'établir ce dialogue politique a échoué parce que les deux seules exigences formulées dans ce document n'excluaient pas complètement la solution administrative. La FFHQ y réclamait d'abord une politique cohérente de développement et ensuite un mécanisme permettant aux francophones hors Québec de participer à l'élaboration de programmes de développement. Les politiciens ne voulaient pas être obligés de dire "non" publiquement à ces deux exigences. Cela risquait fort d'être interprété comme un manque de volonté d'aide aux minorités francophones. Ils ont donc d'abord tenté de réduire l'ampleur du problème, d'en minimiser l'importance et d'en parler comme on parle d'une lointaine réalité folklorique dont ne subsiste que la mémoire. D'une question vitale pour l'instauration d'une "société juste," ils ont fait un petit problème administratif quelques lignes à l'ordre du jour d'un comité ad hoc de fonctionnaires.

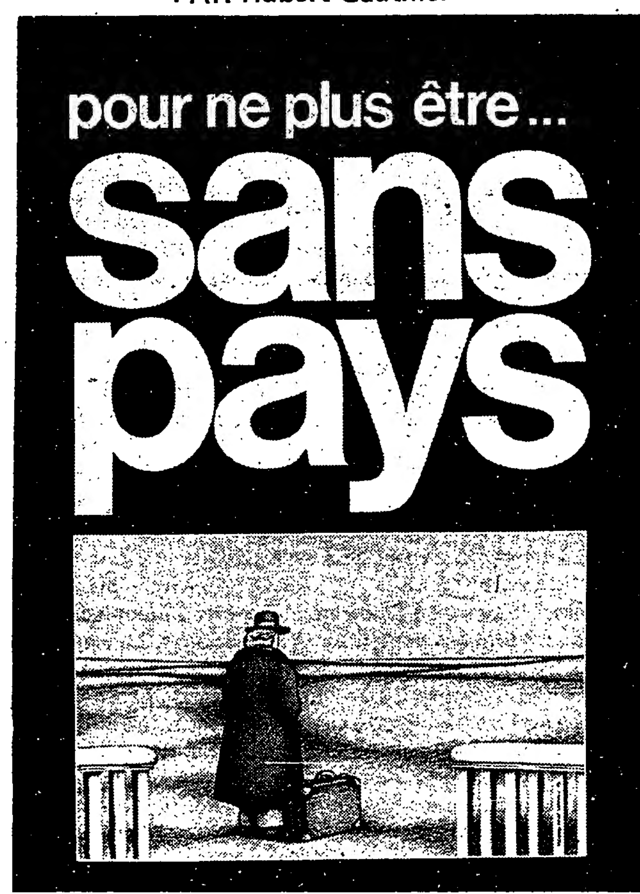
Mais quel que soit le nombre de comité et de fonctionnaires qui aient étudié ces demandes, quoi qu'en dise encore aujourd'hui tel ou tel prétendu défenseur de l'unité nationale, quel que soit le montant d'argent versé en subventions aux communautés francophones depuis la parution "des Héritiers de Lord Durham", il n'en demeure pas moins que la réponse du gouvernement fédéral aux deux demandes de ce document a été "non". Jusqu'à ce jour, les francophones hors Québec n'ont pas obtenu de politique de développement, pas plus qu'ils n'ont obtenu de participer par un mécanisme quelconque à l'élaboration des programmes de développement qui les concernent.

UNE MANIFESTATION DE VITALITE

Dans les sphères gouvernementales, on croyait que les francophones hors Québec seraient incapables d'essuyer un tel refus et de réagir avec force sur le plan politique. On croyait, en l'espérant, qu'ils accepteraient de passer au rang des choses pittoresques mais sans importance, rang des choses folkloriques. On a misé sur leur faiblesse plutôt que sur leur vitalité. Et c'est cette erreur de l'appareil politique fédéral qui a entraîné une grande manifestation de vitalité des francophones hors Québec. Il s'agit du rapport du comité politique de la FFHQ "Pour ne plus être sans pays". Ce document représente un pas de plus dans la démarche de dignité de toute une collectivité. Il s'inscrit en continuité avec ce qui l'a précédé. Comme "les Héritiers de Lord Durham", il procède d'un démarche collective mais contrairement à ce premier document il résiste au poids de la filière bureaucratique administrative qui le rendrait insignifiant. Son propos n'admet que le politicien comme interlocuteur valable. En effet, au-delà du projet de révision constitutionnelle qu'il se veut être, il demeure un projet de pays. Et ce genre de projet ne se renvoie pas a l'administratif. Ainsi, et nécessairement, la FFHQ se poste en interlocuteur politique.

L'audacieux de la démarche s'enracine dans la vitalité, l'imagination et l'énergie d'une collectivité que tant de gens ont condamnée d'avance à la disparition. Le sens politique dont fait preuve ce projet national veut assurer, en faisant tomber les mensonges autour de la question des francophones hors Québec, que les débats sur cette question se construisent dans l'intégrité et la lucidité. Le rapport du comité politique oblige celui qui en prend connaissance à aller au-delà de la myopie intellectuelle chronique de nos hommes politiques partisans du réaménagement du statu quo.

Et en dépit de la nature et de l'importance de son propos, ce document n'obtenait de monsieur Marc Lalonde, ministre fédéral de la Justice, aucune remarque positive lors d'une récente entrevue télévisée par le réseau TVA. Monsieur Lalonde, sans mauvaise volonté, on le souhaite, faisait preuve d'un manque total de compréhension vis-à-vis du rapport, d'où un certain nombre d'erreurs de jugement, typiques, qui voudraient nous faire prendre des vessies pour des lanternes.



La première consiste, comme nous l'avons vu, à tout reléguer au domaine administratif alors que ce avec quoi on est aux prises appelle une solution politique. Ensuite vient la tactique évasive: traiter le tout à la légère, et en parler en tant que "document de travail" pour en réduire la portée et l'impact. N'est-il pas étonnant que le même gouvernement qui utilise le million de francophones hors Québec comme otages politiques dans un débat entourant l'unité nationale ne reconnaisse plus ce million de citoyens lorsqu'ils présentent les conditions minima de leur existence? On tente aussi de réduire le problème aux seules revendications. On dira, par exemple, que les francophones hors Québec se plaignent le ventre plein, que leur situation n'est pas si sombre, que tout a été fait pour eux. Mais la preuve écrasante du contraire a été faite dans les "Héritiers de Lord Durham" et dans "Deux poids, deux mesures" (un dossier comparant la situation des francophones hors Québec et celle des anglophones au Québec.)

C'est manquer d'intégrité et de lucidité que de vouloir le nier. On laisse entendre aussi que ce que demandent les francophones hors Québec, ce sont des mesures d'exception. On leur suggère de se comporter comme les groupes ethniques et de se contenter de leur part des programmes fédéraux, comme tous les Canadiens. Ce genre de suggestion ignore la réalité des deux peuples fondateurs et, en refusant de reconnaître les francophones hors Québec, on refuse par le fait même de reconnaître le Québec pour ce qu'il est. Est-il étonnant que celui-ci veuille se retirer du pacte confédératif? Soulignons aussi les considérations "pragmatiques" On prétend que "Pour ne plus être sans pays " n'est pas présenté au bon moment, que ce qu'il propose est irréalisable de toute manière voie "unsalable" comme l'ont dit nos concitoyens anglophones. Pour ce genre de chose, le "bon moment" ne se présente cependant jamais et toute proposition, si irréalisable qu'elle semble, dépend finalement de la volonté d'agir.

Serait-on en train d'assister à la mise en place de la même stratégie qui a fait échec aux propositions du document "Les Héritiers de Lord Durham? " Doit-on reconnaître dans les propos électoralistes du ministre de la Justice et d'autres députés, des signes annonçant l'attitude définitive du gouvernement fédéral face à ce projet d'association des deux peuples fondateurs? Doit-on conclure qu'on va proposer encore une fois aux francophones hors Québec de s'accommoder d'un statu quo qui signifie leur disparition?

C'est à la lumière de ce qui précède qu'il faut prendre connaissance de ce que le comité politique propose en tant que minimum vital. Son projet de révision constitutionnelle, nous l'avons dit, se veut réponse à une problématique. Et cette problématique comprend quatre volets. Il y a d'abord la réalité démographique et géographique des communautés francophones hors Québec. Celles-ci constituent un faible pourcentage de la population totale là où elles se trouvent et elles se trouvent dispersées un peu partout au pays. En second lieu, ces communautés sont aux prises avec un grave problème d'assimilation d'où l'urgence d'une solution efficace. Troisièmement, ces communautés n'ont pas les moyens de se prendre en main vu l'absence de représentation dont elles souffrent au sein des institutions et au niveau politique. Enfin, il faut à ces communautés plus que de simples garanties statistiques axées sur la protection, la défense et la conservation des droits individuels. Il leur faut des outils concrets de développement leur permettant une action dynamique. Le comité politique a donc cherché à faire en sorte que la solution proposée englobe ces quatre aspects majeurs du problème.

Le comité a fondé sa réflexion sur un principe fondamental, la reconnaissance des deux peuples fondateurs. Ainsi, peut-on lire dans l'introduction du rapport: "... les francophones hors Québec sont convaincus qu'aucun projet valable ne peut être conçu s'il n'est d'abord fondé sur la double réalité de l'association de deux peuples." (...) "La thèse des deux peuples fondateurs correspond à la perception de la fédération qu'ont toujours entretenue les francophones du Canada et le comité considère qu'elle représente une interprétation historique valable du pacte fédératif de 1867." (...) "Or, la perception anglo-canadienne du pacte confédératif a éclipsé la dimension de l'association qui devait éventuellement faire du Canada un état bilingue et biculturel, si bien qu'aujourd'hui, même les projets de révision constitutionnelle n'y prêtent pas suffisamment attention. Les francophones hors Québec veulent pour leur part souligner cette lacune et faire ressortir comment le respect des deux valeurs fondamentales de la fédération est susceptible d'apporter une solution au problème de la révision constitutionnelle".

"Ce n'est pas une réponse facile à un problème complexe que d'établir la reconnaissance des deux peuples fondateurs comme condition première de la fédération. Au contraire, il est difficile de reconnaître que le cadre actuel est inadéquat, qu'il est responsable d'injustices envers les francophones hors Québec et qu'il conduit le Québec inexorablement vers la souveraineté nationale. Il est plus difficile encore de suggérer une réforme qui, bien qu'elle s'impose, risque de déséquilibrer les forces gouvernantes et de créer une certaine insécurité chez ceux qui détiennent le contrôle de l'économie."

"L'éclatement du cadre fédéral n'est pas difficile à concevoir pour le francophone hors Québec qui doit lutter pour chaque service public dans sa langue, chaque école et chaque retransmetteur de Radio-Canada. L'oppression souvent discrète de cette deuxième majorité, légalement reconnue, ne peut continuer plus longtemps. Le Canada est à l'heure du choix. Ou bien le principe de l'égalité est traduit dans la réalité, c'est-à-dire dans la constitution et les institutions politiques du pays, ou bien l'on affirme ouvertement que l'égalité n'est pas possible et l'on reconnaît que le Québec est le seul gouvernement qui soit apte à assurer le développement de la communauté française en Amérique du Nord,

SUITE PAGE 5

Les francophones hors Québec veulent un pays

SUITE DE LA PAGE 4 - Par Hubert Gauthier

même s'il n'encadre qu'un partie de celle-ci.

Toute nouvelle constitution devra donc être un nouveau départ apte à assurer une continuité sur le plan historique. C'est le cas de celle que propose le comité politique car elle correspond aux valeurs réelles de la nation canadienne. Ces valeurs s'étendent à la reconnaissance des peuples fondateurs et des langues nationales, à la reconnaissance des droits fondamentaux et des principes démocratiques qui nous régissent, à notre engagement à assurer l'égalité des chances économiques, à la représentation binationale au sein des institutions fédérales, aux mécanismes assurant la coopération entre les deux niveaux de gouvernement et à l'élaboration d'une procédure d'amendement constitutionnel acceptable aux deux peuples fondateurs. Une telle constitution devrait par surcroît, proclamer la volonté des Canadiens de souscrire au droit à l'autodétermination des peuples.

Etant donné la réalité démographique et géographique des communautés francophones hors Québec, étant donné aussi, leur assimilation avancée, le comité politique propose d'inclure dans la constitution un ensemble de garanties minima devant assurer la liberté et l'égalité des citoyens sur le plan individuel, et aussi une série de droits collectifs qui permettraient aux minorités officielles d'atteindre sur le plan social et culturel un statut égal à celui de la majorité. "Ces droits collectifs se traduisent par un devoir des autorités gouvernementales d'agir suite à l'exercice d'une initiative d'une communauté minoritaire officielle en vue d'assurer à celle-ci l'octroi de pouvoirs ou de services sans lesquels aucune justice sociale ne sera possible. Le droit collectif n'est pas la négation du droit individuel: il survient pour rendre efficace le minimum prévu au chapitre des droits individuels, pour donner à ceux-ci une plus grande réalité. L'obligation constitutionnelle à laquelle donnent lieu les droits collectifs est double: elle comprend la reconnaissance de la collectivité officielle en situation d'infériorité et la mise en oeuvre de mesures spéciales devant pallier à cette situation de fait." Le comité politique est d'avis qu'il faut songer à un pouvoir d'initiative par lequel "une communauté donnée pourrait mettre en branle un mécanisme de consultation obligatoire par lequel elle pourrait réclamer le transfert au plan local de services ou la mise en place de structures administratives respectant son caractère propre. Pour réclamer le contrôle d'un service, celui-ci devrait être susceptible de contrôle au niveau local et la communauté devrait disposer des structures nécessaires pour en assumer la direction: ces structures peuvent être municipales ou régionales".

Le concept même des deux peuples fondateurs n'a plus aucun sens si la sécurité culturelle de ceux-ci n'est pas assurée partout au Canada par des protections constitutionnelles très bien définies et des mécanismes administratifs appropriés pour en assurer la mise en oeuvre. Les droits linguistiques prévus dans le document du comité politique "sont tantôt individuels, prenant le caractère d'instruments d'égalité et de promotion de l'individu, souvent isolé et sans pouvoir politique, tantôt collectifs, prenant le caractère d'instruments de promotion sociale pour les collectivités minoritaires de langue officielle. L'une et l'autre de ces dimensions sont essentielles à la réalisation des principes de base de la nouvelle constitution".

A ce chapitre des droits linguistiques, le comité propose, entre-autres mesures:

— que l'anglais et le français demeurent les langues officielles du Canada.

— que le Parlement du Canada, les législatures du Manitoba, de l'Ontario, du Québec, et du Nouveau-Brunswick prennent les moyens pour faciliter la tenue des débats et procédures dans les deux langues officielles.

— que les lois, archives, compte-rendus et procès verbaux des corps législatifs de ces quatre provinces soient publiés en français et en anglais, alors que dans les autres provinces, ces documents peuvent être publiés dans la langue que la législature choisira.

— que l'utilisation du français ou de l'anglais soit reconnu comme un droit devant les cours de ces quatre provinces.

— que toute personne ait, dans les provinces, le droit de communiquer en français ou en anglais, à son choix avec les bureaux de tout ministère ou organisme du gouvernement provincial, de tout organisme judiciaire, quasi-judiciaire ou administratif et de toute société d'Etat constitués en vertu d'une loi provinciale, et avec toutes municipalités et tous services municipaux établis dans les régions où il est reconnu qu'un nombre important de personnes emploie cette langue.

— que les minorités de langue officielle aient accès, là où les communautés manifestent suffisamment de vitalité, à une école homogène de langue française ou anglaise.

— que ces écoles soient contrôlées à l'échelon local, régional et provincial par des administrations scolaires relevant des représentants de la minorité de langue officielle.

Pour pallier à l'absence de représentation des communautés francophones au sein des institutions et au niveau politique, et pour éviter... " que la polarisation des forces francophones et anglophones se poursuive au point d'amener les Québécois à croire que leurs intérêts sont définitivement irréconciliables avec ceux du Canada dans son ensemble, ce qui mènerait à la création d'une Etat-nation québécois"... le comité politique est d'avis que "les institutions fédérales devront faire place à la représentation des deux peuples fondateurs. La Chambre haute est certes l'outil principal qui puisse permettre cette représentation". (...) "La Chambre de la fédération (qui remplacerait le Sénat actuel) doit être le lieu privilégié où se retrouvent sur une base paritaire les deux peuples fondateurs du Canada; c'est là que prendra forme leur association au niveau des politiques de l'Etat fédéral. Le gouvernement central ne peut refléter la réalité des deux peuples fondateurs s'il n'a pas à composer avec eux régulièrement et à s'assurer que ses projets respectent les valeurs et les priorités de chacun. Il va sans dire que la dimension culturelle et linguistique des problèmes y prendra une grande importance, mais l'expression de leurs besoins et de leurs aspirations comme peuples ne saurait être limitée artificiellement à une liste exhaustive de sujets."

Afin de répondre à l'urgence du problème de l'assimilation des communautés francophones hors Québec, afin d'éviter aussi, que chaque revendication soit reléguée aux oubliettes par le dédale administratif qu'est le système judiciaire actuel, le comité propose la création d'un tribunal administratif de dernière instance par lequel... "sera assurée une application rigoureuse des principes et de la lettre de la Charte des droits linguistiques. Ceci évitera des crises politiques et constituera un élément de sécurité indispensable aux communautés minoritaires souvent sans ressources importantes." Ce tribunal qui pourrait être baptisé "Commission culturelle binationale" se verrait confier un mandat très large qui toucherait à la détermination des litiges relatifs aux droits linguistiques et fondamentaux, à la tenue d'enquêtes sur toute question linguistique, à l'exercice des pouvoirs dévolus aujourd'hui au Commissaire aux langues officielles, et à l'examen des mesures spéciales prévues au chapitre des droits collectifs.

Pour ce qui est de la Cour suprême, le comité propose que son statut soit établi dans la constitution elle-même.

LE DANGER DU REFUS

En présentant son document, le comité politique de la FFHQ suggère aux francophones hors Québec de ne pas se laisser prendre au piège des semeurs de peur et de panique. Il encourage la lucidité et invite à la sérénité. Si la situation présente devait se perpétuer, le comité est d'avis... "que la FFHQ devrait faire preuve de leadership en mettant sur pied un comité d'étude sur les droits linguistiques et les services communautaires à assurer aux communautés francophones hors Québec dans le contexte de la souveraineté-association du Québec et du Canada". Ainsi le document formule-t-il sa conclusion comme suit:... "Et si les abonnés à la filière menant à l'assimilation voulue et consciemment entretenue d'un million de francophones, décident de balayer ce document d'un revers de main, si la majorité refuse à cette minorité nationale ce minimum qu'il lui faut pour exister autrement qu'en apatride, si l'intolérance, l'absence d'ouverture et le refus de négocier persistent, les francophones n'auront d'autre choix que de poser des gestes bien concrets, gestes qui ne seront que la conséquence logique de ce grand refus. Et ceux qui sont fiers, ceux qui ne pourront supporter l'outrage d'un tel refus, ceux qui seront poussés au comble de l'indignation, devront se résoudre à les poser, ces gestes, peut-être les plus importants de leur vie, gestes dont l'importance sera directement proportionnelle au tragique du refus". Ce genre d'ultimatum signifie simplement qu'advenant le maintien du statu quo, les francophones hors Québec se retrouveraient face à quatre options possibles: l'assimilation consciente et choisie, la survivance folklorique, la lutte dans la dignité et la conscience de l'impossibilité de la victoire, et enfin, le déménagement vers une région du pays apte à répondre à leurs besoins.

Libre opinion

En douce les femmes françaises !

Ces 53 0/0 de la population exercent un pouvoir subtil, jouent un rôle souvent invisible mais important, se font respecter, tiennent la famille ensemble, constituent la grande puissance économique. Et les messieurs, qui rouspètent pourtant sur tout le reste, sont d'accord. Le mâle français n'est cependant pas un animal domestique qui se laisse casser les pieds; il a tout simplement depuis toujours respecté la femme, et continue à le faire quand celle-ci est promue.

Les maris sont plus soumis

En Amérique du Nord les maris sont plus soumis (excepté les Canadiens-français naturellement), et les femmes plus revendicatrices; le women's lib est le fait d'une minorité active des femmes dépensent leur surplus d'énergie dans le bénévolat et les organisations communautaires; enfin, la population est mobile, un quart des familles, aux Etats-Unis, déménageant chaque année. L'activisme féministe français se limite à certains milieux intellectuels et ne va pas loin. Le bénévolat et l'action locale n'existant pas, une femme entreprenante doit se placer sur le marché du travail, même si elle n'a guère besoin de salaire. En Allemagne et en Italie, les jeunes femmes se distinguent également dans les groupes terroristes. Malgré l'urbanisation et la petite famille, la cellule familiale réside assez bien, grâce à la femme. Le prix payé est la non-mobilité, dure rançon à une époque de chômage. Un chômeur — sans parler d'une chômeuse — n'accepte guère de travail éloigné, on ne veut pas déménager, la femme s'oppose à une expatriation prometteuse de son mari ou de ses fils. Les étrangers qui travaillent en France sont mobiles. Ils sont aussi plus prolifiques; sans eux, la population aurait déjà baissé. Donc, rôle familial positif des femmes, mais rôle économique négatif; et un gouvernement tiraillé entre une politique de la famille et de la natalité et une politique d'accès des femmes au travail, rendue, jusqu'à une date récente, plus difficile dans une économie dirigée.

Interdit d'indiquer le sexe

Dans une offre d'emploi, il est interdit d'indiquer le sexe; en janvier 1979 eut lieu le premier procès bissexiste ("Cherchons jeune homme..."). La difference de salaire est passée de 29 à 26 0/0 et continuera à diminuer; partout ailleurs en Europe elle est plus forte; dans le service public, il n'y a pas d'écart du tout. La plupart des femmes travaillent par nécessité, nullement par goût. Plus d'un tiers de la force ouvrière et syndiquée est de sexe féminin (8 millions sur 21). 750,000 petites et moyennes entreprises (35 0/0) sont dirigées par des femmes, bien plus qu'en Amérique. Femmes dans les grandes carrières — p.ex., le service diplomatique, 4 ambassadrices — parce que filles dans ces bastions que contituèrent toujours les Grandes Ecoles: un quart des effectifs de l'Ecole nationale d'administration; une fille portant, au défilé du 14 juillet et sous l'oeil approbateur des hommes, le drapeau de Polytechnique, cette pépinière militaire créée par Napoléon (et 2 femmes généraux). Le Corse, bon musulman au chapitre des femmes et mari d'une beauté volage, avait remplacé la Common Law par son Code civil, qui plaça la femme sous la tutelle de son seigneur; ce n'est qu'en 1963 qu'il lui fut permis d'ouvrir un compte sans l'autorisation maritale écrite, et aujourd'hui la moitié des comptes bancaires appartiennent à des femmes; le régime breton, par contre n'avait jamais connu cette brimade.

Un auditoire fasciné, formé par le département de Home Economics, l'Alliance française d'Edmonton et le Cercle universitaire de français, a suivi au Faculty Club la comiserie magistrale de M. Philippe de Bausset, directeur adjoint au FIGARO.

par Eugène Haler

Vedettes en direct: Henri Lorieau et Lise Gagnon

Culture

PAR Silvie Pollard-Keintzel

Une réunion de bons copains. Voilà à quoi faisait penser l'enregistrement de l'émission consacrée à Henri Lorieau, et créée par la CBC, dans les décors du Club Darlings de l'hôtel Four Season. Il est vrai que Henri possède ici bien des amis, car, comment l'oublier, Edmonton fut, il y a 15 ans déjà, la ville qui vit naître l'artiste en lui. Et ce matin, tous étaient au rendez-vous. Ses camarades étaient partout; dans la salle, silencieux d'admiration ou bruyants d'acclamations, et jusque sur le plateau où, ses trois musiciens du jour n'étaient en fait que de vieux copains rencontrés à Edmonton il y a quelque cinq ou six années.

Henri Lorieau, qui, s'accompagnant au piano, nous chante: "Un Canadien errant", est un pianiste, un chanteur, et un Canadien bien peu commun. En effet, il n'est pas un pianiste comme les autres, car il compose et adapte avec une rare aisance, et met sa musique au service de vieux refrains d'antan, autant qu'à celui de commerciaux télévisés, ce qui est, à l'heure actuelle, une grande partie de ses occupations. Il n'est pas non plus un chanteur habituel, car s'il aime à chanter — il le dit lui-même — il ne perçoit la musique du fond de l'âme qu'au contact d'un clavier. Savez-vous qu'il possède sa propre petite originalité? Il a une voix si grave, que pour certaines prises de son, il est nécessaire de recourir à des moyens techniques particuliers afin de remonter un peu les sonorités. Henri Lorieau n'est pas même un Canadien commun. Il se sent bien dans sa peau, et, malgré ce qu'il chante, il semble être partout chez lui. Sans doute est-ce sa personnalité rayonnante qui répand ce bien être. Quel dommage que tous les téléspectateurs n'aient pas assisté à l'enregistrement de l'émission! Alors, ils sauraient que Henri Lorieau, ce n'est pas cette allure professionnelle qu'on lui surprend dans le sérieux d'une interprétation, mais aussi et surtout ce jeune homme qui chahute entre deux airs avec ses musiciens, ce guignol qui moque ses propres compositions en attendant que les caméras lui accordent quelqu'attention, et encore ce bonhomme qui, sans cravatte mais en complet trois pièces, tire la langue aux photographes. Bref, Henri Lorieau est tout un personnage que l'entrain, la complicité amicale et la bonne humeur reflètent parfaitement.

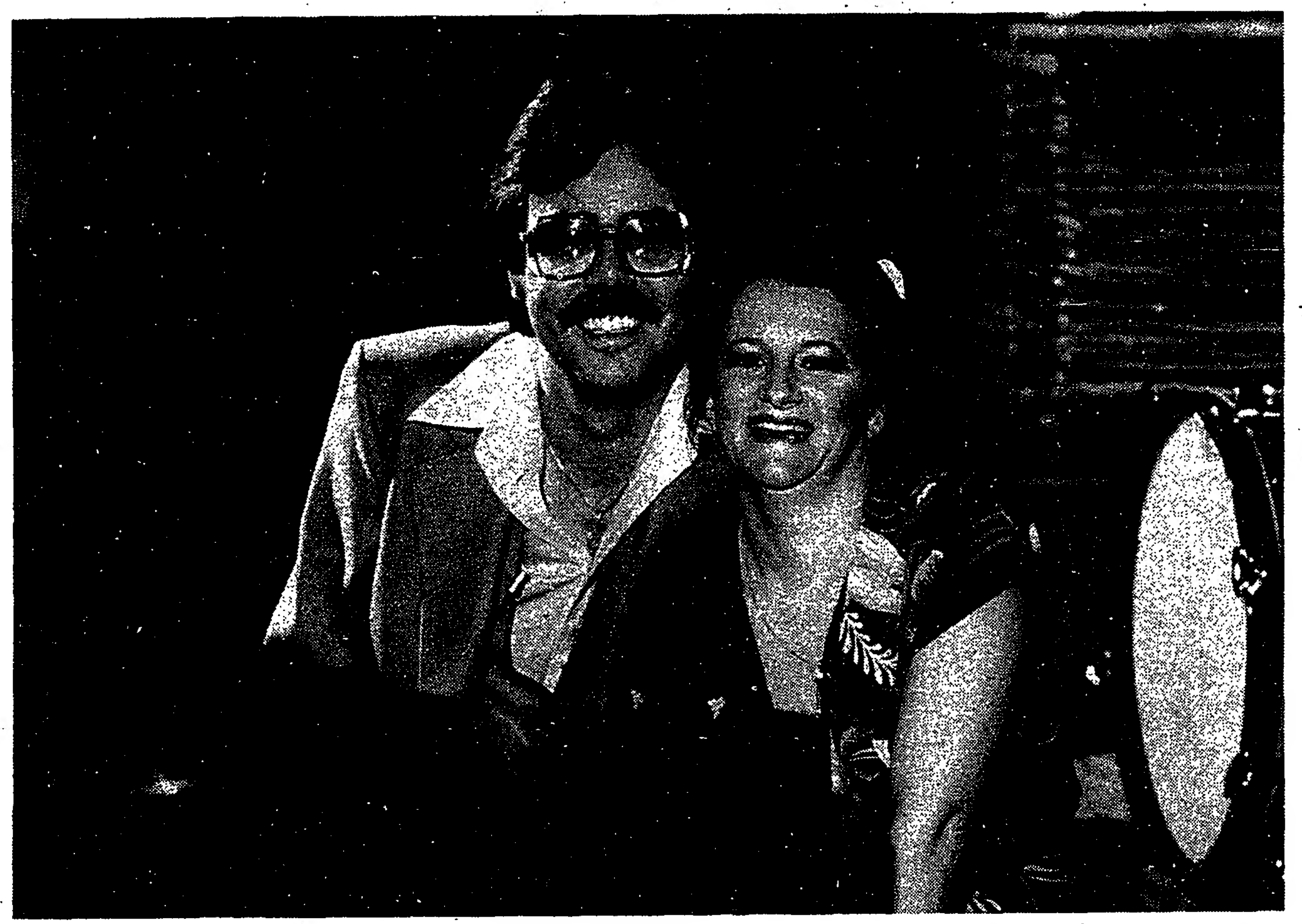
Né d'une famille de musiciens amateurs, Henri Lorieau commença le piano très tôt. Aujourd'hui, c'est du bout des doigts qu'il laisse parler tout son être. Henri communique avec le monde, à travers son clavier. Une note, un son, un accord, une mélodie, tout est chez lui message. Pour communiquer, il faut parler un même langage, et de nos jours, ce langage musical, c'est le rythme. Henri Lorieau le sait, et performe un mouvement cadensé auquel bien peu saurait résister. A quand donc les airs de Henri dans les "Disco" à la mode? Peut-être retrouverions-nous un peu du charme des bals d'autrefois en dansant sur "Marianne s'en va-t-au moulin."

Henri n'est pas de ces passionnés étouffés par l'excès. Ses musiques sont mélodieuses sans pour cela vous arracher des larmes factices, rythmées sans vous guider à des excentricités. Elles sont douces, gentilles, sobres, coulent naturellement. Pas d'excitation, pas non plus d'effondrement. Si Henri la veut gaie, elle sera simplement gaie, heureuse, tout comme chacun peut l'être quelque fois. Par contre, s'il la veut triste, elle sera tout bonnement triste, mélancolique, pas plus que la normale. Et c'est en ce sens que nous qualifierons Henri Lorieau, à travers tout ce qu'il nous a si joyeusement offert ce matin, d'humain. Et si la musique à la portée de tous ce n'est pas Henri Lorieau avec les refrains de nos grand-parents, et les découvertes rythmiques de nos jours, qui est-ce donc alors, qui?

Nous devons, je pense, remercier Henri, tout d'abord pour cette émission qui sera sur nos petits écrans le 18 mai et aussi pour nous y avoir présenté une charmante personne Lise Gagnant, qui interpréta d'une voix chaude et bien placée, deux chants de Nicole Croisile: "L'Arc en ciel", et "Tu faisais partie de ma vie". Henri rencontra Lise il y a six ou sept ans, alors qu'il n'était encore qu'accompagnateur, et que Lise présentait à des concours de chants. Depuis, tous deux ont fait leur chemin, séparément, et c'est avec une joie certaine qu'ils se sont retrouvés pour faire cette émission.

Henri Lorieau nous proposa plusieurs de ses adaptations de vieilles chansons, telles "Marianne s'en va-t-au moulin" et, oeuvre musicale pot pourri de "A la claire fontaine" et "Au clair de la lune". Cette dernière adaptation trahit une éducation très classique, avec le thème au piano et un accompagnement au violon, et vice et versa, pour finalement achever ensemble. Des notes qui roulent et coulent rapidement, des accords légers mais dissonants, rappellent certaines sonorités qu'affectionnait particulièrement Debussy.

L'avenir, les projets? Nous n'en savons pas grand chose. Toujours très occupé et animé par sa jeunesse et son dynamisme, Henri Lorieau n'a pas eu le temps ce matin, de nous en confier d'avantage. Mais nous n'avons certainement pas fini d'entendre parler de lui.



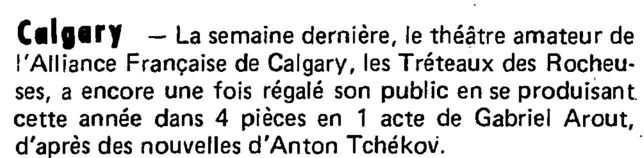
"Anna ou la dame sans petit chien" avec: J.M. Lethier et Brigitte Guizé

"L'Homme commence à mourir quand il sait qu'il n'est plus aimé" ANTON TCHEKOV

PAR Monique Jeannotte



Calgary — La semaine dernière, le théâtre amateur de l'Alliance Française de Calgary, les Tréteaux des Rocheuses, a encore une fois régalé son public en se produisant cette année dans 4 pièces en 1 acte de Gabriel Arout, d'après des nouvelles d'Anton Tchékov.



Le choix judicieux de 2 comédiens et de 2 pièces à caractère plus dramatique et émouvant a été très apprécié tant par le public anglophone que francophone.

On doit admirer le talent de ces amateurs qui ont si bien su nous transporter au siècle dernier, non seulement par leurs costumes magnifiques, mais en réincarnant toute l'ambiance, la délicatesse et le raffinement de ces années passées.

Il faut mentionner tout particulièrement le brio avec lequel Marie-Hélène Birot incarnait à tour de rôle et dans 3 pièces consécutives, une servante ingénue dans Nouveautés de Paris; une coquette futée et sans honte dans Le Pigeon puis une mégère criarde, victime d'un mari infidèle, dans La petite Chanteuse.

C'est par un travail patient, d'équipe, repris à tous les jours depuis 2 mois, que ces acteurs ont si bien réussi à faire passer le message de ces 4 pièces à leurs spectateurs. La scène la plus émouvante et très bien rendue par Jean-Marc Lethier et Brigitte Guize, était celle dans : Anna ou la dame sans petit chien, où les 2 amants séparés par les exigences de la vie, rêvent tout de même de l'un l'autre et où lui dit: "L'homme commence à mourir quand il sait qu'il n'est plus aimé", phrase clef qui fait réfléchir, comme toujours font réfléchir les écrits de Tchékov.

On doit souhaiter longue vie à ce théâtre afin que les francophones de Calgary puissent aller entendre du théâtre en français plus souvent, sans avoir à attendre seulement le passage de troupes francophones venant de l'Est du pays.

Une troupe vraiment d'ici est possible: à nous de l'encourager par notre présence à ses représentations. Espérons que nous puissions bénéficier de plus de spectacles de l'ordre et de la qualité de celui qui nous a été présenté la semaine dernière.

Culture

" L'envers des jours" de Guy Pariseau

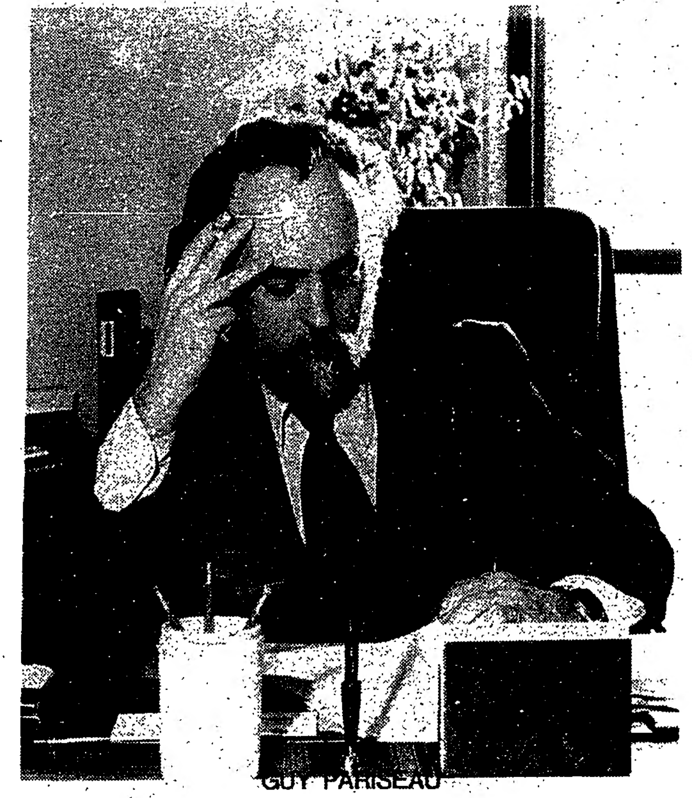
PAR Silvie Pollard-Keintzel

Dans la publication de la semaine dernière du FRANCO ALBERTAIN, nous vous avons présenté Nadine Mackenzie, l'un des deux auteurs de l'Alberta qui feront très prochainement une tournée dans les écoles, afin d'y encourager la lecture.

Aujourd'hui, nous vous proposons de faire connaissance avec le second de ces deux auteurs: Guy Pariseau.

Professeurs durant huit années, mais hanté depuis le Collège par le besoin d'écrire, Guy Pariseau entreprit de faire composer ses élèves pour aussi leur prouver que la poésie, dans toute sa simplicité, est parfois si jolie. D'exercice de style, la versification devint bien vite une habitude pour Guy Pariseau, qui depuis n'a cessé d'écrire. Il en naquit en 1978, un livre qui ne fut pas seulement une première publication de Guy Pariseau, mais aussi la toute première de l'Edition de l'Eglantier, qui ouvrait alors ses portes. Cet ouvrage, dont le titre, "L'envers des jours, révèle déjà le ton de ces compositions, regroupe des poèmes écrits entre 1972 et la date de parution.

Le recueil est divisé en cinq parties: "Fantaisies", "Rencontres", "Amour", "Saisons", et "Soleil", esquissant une évolution qui, loin d'être heureuse, traduit une déception en tout domaine. A travers ces pages, on entrevoit Prévert, aussi bien que Félix Leclerc ou Jacques Brel, ou même encore Brassens.


GUY PARISEAU

une série de bouffonneries froides...

"Fantaisies" est en fait une série de bouffonneries froides, mais dont l'humeur blessée s'y perçoit si aisément qu'il est bien peu probable que l'auteur ait voulu la cacher.

Le tout premier poème, "Spectacle", qui peut rappeler "Inventaire" extrait de "Paroles" de Prévert, fut composé à l'occasion du 25ième anniversaire de Radio-Canada.

La deuxième partie, intitulée 'Rencontres" est composée des poèmes suivants: "Ad Mare", "Le Départ", "File le Temps", et "Réflexions entre deux disques", dans lequel Guy Pariseau écrira: "Ses bêtes qui fuient les chemins des hommes... Se croisent les chemins d'oiseaux." De quelles rencontres s'agit-il donc? Celles de lui-même? Celles de la nature, du naturel, du vrai? ...

Cela ne traduirait-il pas plutôt une solitude certaine?

"Celui qui se cherche trop s'éloigne des chemins fréquentés", écrivait Rousseau...

Vient ensuite "Amour", qui dès la première poésie "Nouveau Départ", nous apprendrons qu'il ne s'agira que des rapports passés ou bien encore de rêves amoureux. Souvent la rupture est due à la maladresse du poète, il le dira lui-même dans "Post-Scriptum":

"... C'est maladresse
Ou l'effet de la fête
Amertume ou tristesse..."

Il y décrit également l'hypocrisie du monde:

"...Je saurai
Que ma faute fut rien
Que folie de l'aveu
... Et non d'avoir dit vrai! "

Moquerie ou supplication?

Moquerie ou supplication? L'auteur est il vraiment de ces adolescents en mal d'amour, qui se cherchent sans cesse, sans jamais retenir le Moi qu'il découvre? Bien qu'il nous ait confié lui-même : "Non, je ne suis pas pessimiste, simplement déçu par les gens", il n'est pas certain que Guy Pariseau se méconnaisse, et refuse systématiquement à croire en cette si forte personnalité qui l'anime. Pense-t-il vraiment être maladroit en amour, ou bien accuse-t-il les femmes de mièvrerie? Se sent-il rejeté ou recherche-t-il la solitude d'un calme qui ne déçoit pas? Alors qu'il s'avance pas à pas sur les chemins de l'existence il semble toujours affubler la féminité des mots "rire", "vie", "exhubérance", "folie".

Dans les quatrième et cinquième parties, l'auteur s'empêtre dans le personnage de Rousseau; tout semble être prétexte à sa mélancolie dans laquelle il se complaît. A la naissance du printemps, la monotonie de l'inéluctable le saisit. La renaissance de la nature nous apparaît ici comme un peu de bonheur que l'auteur se plait à rejeter.

Il est assez étonnant que, même pour celui qui n'écrit guère qu'à l'automne ou au printemps, le "Soleil" ne soit pas inclus dans "Saisons". Cette séparation n'est certes pas pour amener un peu de chaleur au livre, puisque le soleil couchant s'y verra "couleur de sang".

Malgré ses déceptions...

Malgré ses déceptions, malgré son affection pour la mélancolie plus souvent passive, Guy Pariseau n'est pas totalement trahi par la race humaine, car il possède l'illusion, l'espoir d'un au-delà qu'il nous exprime à deux reprises tout d'abord dans "File le Temps", puis dans "A ma femme".

Ce livre n'est pas là la seule chose qu'il ait jamais faite. En effet, en octobre dernier, Guy Pariseau gagna le concours "Jeux floraux de Tarascon", avec un poème inspiré par Georges Bugnet, qui impressionna fortement le poète.

Pour la petite anecdote, notons que ce concours eut un jour pour candidat... Victor Hugo!

CABANE A SUCRE

Suite de la page 3

demoiselles albertaines qui ont accepté de représenter six régions de notre province aux vastes horizons, de notre province où chacun peut passer de la terre blonde ou blanche au ciel infini. Mesdemoiselles comment assez vous dire l'admiration que vous avec éveillé en nous? Comment vous dire merci pour votre courage, pour le don de vous-même que vous nous avez fait? MERCI est le plus court, le plus beau de tous les mots que nous puissions vous adresser en le chuchotant comme le ferait la brise en caressant vos joues, en jouant dans vos cheveux. Angeline Auger de Morinville-Legal, Isabelle Bérubé de Beaumont pour Edmonton, Marguerite Charest pour Saint-Paul, Anna Gamache pour Bonnyville, Robin Ryan pour Lethbridge et Loraine Ténove pour Calgary, autant de noms et de prénoms qui chantent vers l'avenir, qui sont bien enracinés dans notre beau pays. Elles ont toutes accepté le concours avec joie elles représentent leur région, avec émotion elles nous ont parlé de ce qu'elles connaissaient le mieux, de leur famille, de leurs occupations, de leurs aspirations. Leur présence disait à chacun, à leurs parents d'abord, à leurs amis ensuite, CONFIANCE! Ayez confiance en vous, ayez confiance en nous! En vous qui nous avez fait ce que nous sommes, en vous qui nous avez donné la fierté d'être albertaines, francophones et canadiennes aussi, en vous qui nous avez passé votre culture, vos aspirations; ayez confiance en nous qui suivrons vos traces vers l'idéal que vous nous avez transmis, en nous qui sommes prêtes à prendre nos responsabilités, en nous qui sommes le pays de demain, en nous qui porterons le flambeau de la francophonie où que nous allions.

Mes jolies demoiselles, mes charmantes demoiselles permettez-moi de vous dire combien je vous admire de vous exposer aux yeux de tous et d'attendre le jugement d'un groupe d'adultes qui auraient bien voulu vous choisir chacune comme la reine de l'Alberta. Je déteste les concours qui ont l'air de dire que quelqu'un est meilleur que l'autre. Qui que ce soit qui soit l'élue, rappelez-vous TOUTES que chacune de vous est un trésor et développez en vous les qualités que vous vous connaissez. Vous êtes notre fierté, vous êtes notre aujourd'hui, notre demain. Bonne chance et que la vie vous permette de vaincre tous les obstacles, de surmonter tous les chagrins avec le sourire qui vous va si bien, ce sourire qui témoigne de votre courage.

Merci, merci, MERCI, Mesdemoiselles.

Par Madeleine Monod

Au fil des choses...

Ah mon sacré riche ...

Quelqu'un achète une voiture de grand luxe. A peine sorti du garage, il entend un bruit étrange qui ressemble à une sonnette d'alarme. De retour chez le vendeur, il demande une "inspection". Peine perdue, les mécaniciens n'arrivent pas à repérer la cause d'un tel bruit. Après avoir démantelé l'auto et revu toutes les pièces, on lève enfin l'énigme. Un travailleur de Détroit avait placé une bille entre les deux parois du capot. La moindre secousse déclenchait l'alarme. Près de la bille, un bout de papier sur lequel on pouvait lire: "Ah mon sacré riche, il faut bien que tu connaisses un peu de peine toi aussi".

Jacques Grand'Maison
dans "Quelle Société?" 1978.

"La Cellule"



Gilles Brousseau, Maurice Langlais, Marcel Préville, Marcel Landry, Rocque Richard

SAINT—PAUL — Comment penser que des amateurs réussiraient si bien à monter une pièce de théâtre en si peu de temps.

Sous la direction de Maurice Langlais, aidé de Sylvie Desjardins, ce fut possible. Les décors furent conçus par Gilles Brousseau et sur une estrade de théâtre nous avons vu un bureau de poste, la maison de Léopold, la maison de Jeanne et son jardin, la taverne, le restaurant et le jardin public, le tout sans bouger le rideau juste en baissant la lumière quelques secondes et nous changions de décor.

"Léopold" incarné par Marcel Landry, pris entre deux feux: sa vie familiale ou sa vie amoureuse. Il est le soutien de sa mère Lise Bussière et de ses trois frères et soeurs, Gustave: Gilles Brousseau, Suzanne: Carmen Duchesneau et Jérémie: Marcel Préville, le pauvre infirme qui fait enrager tout le monde et arrive toujours sans "crier gare" sur son fauteuil roulant. Léopold a un ami Gérard-Adélard Poirier qui essaie de l'aider sans trop de succès. Son amie Jeanne: Thérèse Albert, qu'il voudrait bien épouser mais comment faire ! Les parents de Jeanne, sa mère surtout, Armande: Adèle Van Brabant, qui veut la garder et son père Oscar: René Dubeau qui voudrait la voir heureuse. Et puis les mauvais garçons qui entourent Suzanne, Lucky: Michel Lafrance beau garçon sans coeur, Robert: Rocque Richard et veste-de-cuir: Paulin Larochelle. La serveuse de restaurant : Pauline Joly.

Tous nous ont fait ressentir ce drame familial mais ils nous ont fait rire aussi.

Calendrier

Calgary

DIMANCHE LE 8 AVRIL
Réunion du comité politique de l'ACFA à Edmonton

JEUDI LE 12 AVRIL
Première communion des enfants de la paroisse Ste-Famille à 19 h 30.

VENDREDI LE 13 AVRIL
Commencement des vacances de Pâques pour les enfants des écoles séparées jusqu'au 23 avril.

SAMEDI LE 21 AVRIL
Cabane à Sucre à Edmonton

LUNDI LE 23 AVRIL
Ciné-Club adulte présente une comédie: L'ordinateur des pompes funèbres à 20 heures à la bibliothèque municipale.

2 ET 9 AVRIL
Cours de fléché avec Mme Perrault

LE 6 MAI
Dîner cabane à sucre à la salle South Hill

TOUS LES JEUDIS SOIRS
Tous les jeudis soirs... rencontre au centre culturel

Red Deer

LE 12 AVRIL
Comité Culturel à 19 h 30

LE 19 AVRIL
Comité d'Education à 19 h 30

LE 26 AVRIL
Comité du Carrefour à 19 h 30

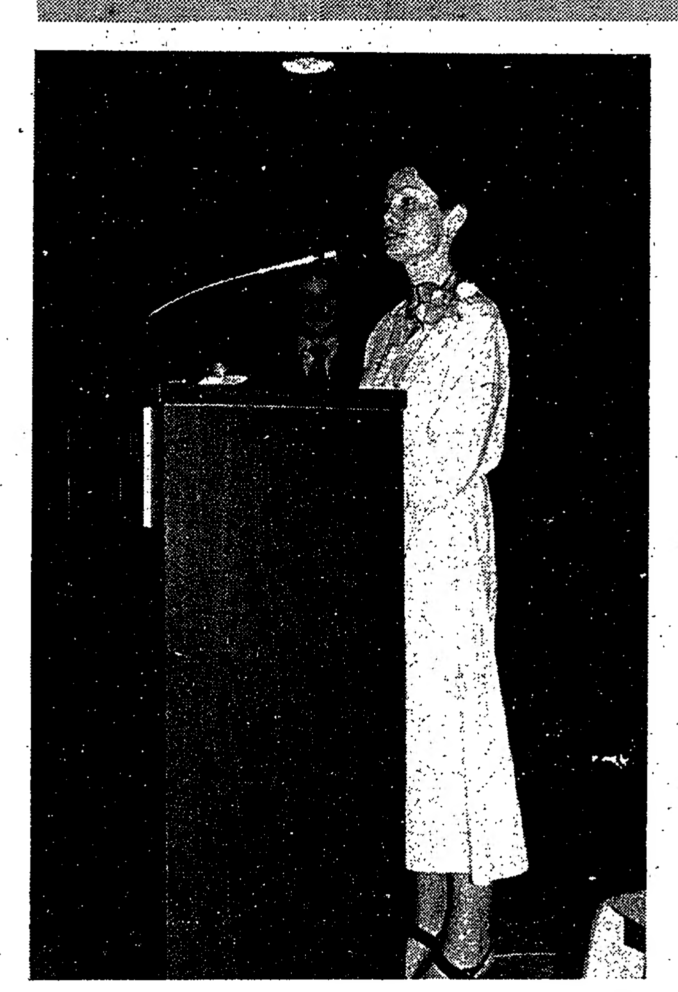
LE 6 AVRIL
A partir de 19 h 30, Boîte à Chansons organisée par le Club Français de l'Université, au Centre Culturel.

Lethbridge

LES 26 MARS ,

Actualités

La Faculté Saint-Jean fête ses finissants



Monique Johnson parle au nom des finissants.

Le vendredi 30 mars, la Faculté Saint-Jean fêta ses 29 finissants à l'Hôtel Macdonald. Ce chiffre représente le plus grand nombre de finissants depuis l'époque universitaire.

Le Bal des Finissants fut le travail d'un comité d'étudiantes composé de Monique Johnson, Denise Moulun et Francyne Leblond.



Les finissants en Arts.

A la suite de l'invocation prononcée par le Père Durocher, l'on put déguster un superbe buffet préparé par le personnel du Macdonald.

A part les invités d'honneur présents, Me Mme Julian Kozial:, Dr Robert Karthaus, Me Mme Hervé Durocher, il y avait également le Dr Willard Allen et son épouse. Celui-ci, qui représentait le président de l'Université de l'Alberta, le Dr Harry Gunning, fut invité à adresser quelques paroles aux finissants.



Les finissants en pédagogie.



Maître de cérémonies: Marc Moquin

Au nom de la Faculté Saint-Jean, le Doyen F.J. McMahon souhaita la bienvenue à tous, finissants, parents et amis. Le Père Thomas Bilodeau prononça le mot d'adieu du personnel académique (en réalité qu'un au revoir) tout en y ajoutant quelques plaisanteries.

Mais il revint à Monique Johnson, diplômée en Arts, d'émouvoir l'assemblée par ses souvenirs d'une période mémorable de sa vie passée à Saint-Jean. Avec simplicité et enthousiasme, elle réussit à peindre une image fidèle de la vie d'étudiant.

Finissants de la Faculté Saint-Jean - 1979

Lettres B.A.

Aline Brault
Claire Desrochers
Mary Donnachie
Barbara Filipowski
Monica Hesse
Audrey Johnson
Monique Johnson
Pierre Lamoureux
Dolorès Léma
Ruth Lemmer
Kandice Moshansky
Denise Moulun

Sciences B.Sc.

Guy Tremblay

Pedagogie B.Ed.

Lise Belliveau
Elise-Marie Bourgois
Andrée Gargagliano
Marie-Anne Hébert
Douglas Lamarche
Francyne Leblond
Julie Lefèvre
Geneviève Lemieux-Konrad
Henri-Pierre Lemire
Laurel Lutes
Gisèle Malech
Sally Mathews
Odette Morissette
Jeanne Rioux
Lise Roy
Yvonne Turcotte

C'est le président sortant de charge de l'Association des Universitaires de la Faculté Saint-Jean, M. Marc Moquin, qui joua admirablement le rôle de maître de cérémonies et qui s'assura que la soirée se déroule agréablement.

"La Gigue Electrique", un groupe composé d'étudiants de la Faculté, fit les frais de la musique. Gilbert Parent, Jacques Chauvin, Roger Gervais, André Szaszkiewicz et Andy Brown dit André Lebrun démontrèrent leur maîtrise de la musique de chez nous en passant du western à la polka, des papillons à la musique canadienne, de la chaîne à la gigue.

C'est une activité de fin d'année bien méritée. C'est dommage qu'il faille maintenant penser aux examens.



Pierre Lamoureux et Gilbert Parent dansant la gigue.

Bilinguisme: une perte ou un gain ?

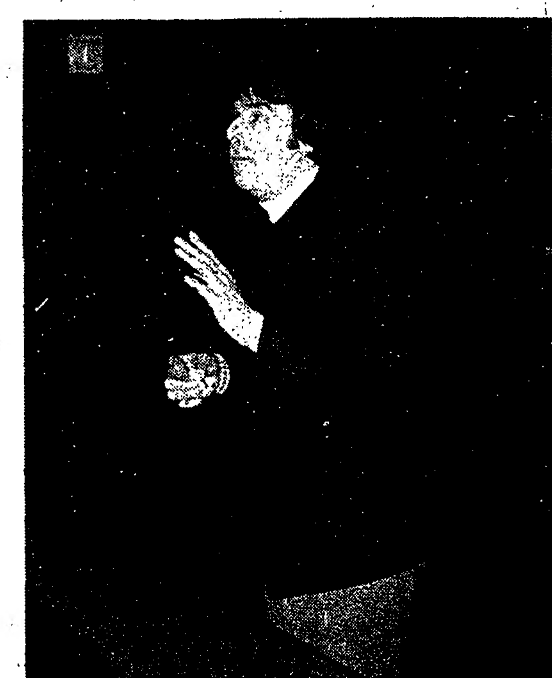
Hélène Canesson

Lethbridge — Les enfants qui fréquentent les classes d'immersion française ne retirent que des bénéfices d'une telle expérience. C'est la conclusion à lauqelle Dr. Don Taylor, psychologue à l'Université McGill, est arrivé après avoir soigneusement étudié des groupes d'anglophones qui ont suivi ce type de programme pendant 11 ans.

Le Dr Taylor a fait part de ses conclusions à un groupe d'environ 80 personnes qui assistait à un dîner-conférence organisé par le Conseil des Affaires Publiques de l'Alberta.

La conférence du Dr Taylor était d'un intérêt spécial puisque la Commission des Ecoles Publiques décidera au mois d'avril si elle instaurera un programme d'immersion en septembre prochain. Les commissaires ont accepté le principe du programme en décembre dernier, mais la décision sera prise définitivement lors de la discussion du budget. Un programme d'immersion fonctionne déjà depuis quatre ans à la Commission des Ecoles Séparées. Les parents sont anxieux de savoir quels effets le programme pourrait avoir sur leurs enfants, sur ce Dr Taylor

Suite page 10



Le Dr Don Taylor

Suite de la page 9

a pu les rassurer.

D'après lui, les programmes d'immersion ne sont pas exceptionnels. Ils existent un peu partout au Canada, et environ 40 0/0 des enfants anglophones au Québec y sont inscrits.

Aux Etats-Unis, beaucoup de ce type de programmes existent.

Taylor a commencé son étude il y a 11 ans. Il a mis un soin particulier, car le programme était nouveau, et il fallait détecter aussi rapidement que possible tout signe de problème. En fait, aucun problème n'a pu être trouvé et les enfants n'ont présenté aucun déficit dans leur apprentissage. De plus , les enfants semblent avoir développé une flexibilité mentale et ils réussissent mieux aux tests de créativité.

Au début, les enfants présentant des difficultés d'apprentissage ont été exclus des programmes d'immersion. Puis ils y ont été intégrés lentement et prudemment. On a constaté alors que, loin de nuire à l'enfant, l'immersion pouvait, au contraire, l'aider. Ceci peut s'expliquer par le fait que tous les enfants commencent à zéro. N'ayant aucune connaissance de la langue, le professeur sachant qu'il peut éventuellement avoir un problème, peut aider l'enfant plus efficacement.

Cependant, s'il est clair que sur le plan intellectuel les effets de l'immersion ne sont que bénéfiques pour les enfants anglophones, il faut aussi considérer les effets sociaux. Taylor fait une distinction entre un bilinguisme additif, qui ajoute une connaissance de plus, et un bilinguisme soustractif, qui aboutit à la perte de la langue maternelle, ce qui se produit quand le groupe est dans une situation minoritaire. Cette perte de la langue maternelle se retrouve chez les enfants des immigrants aux Etats-Unis et au Canada. Cela se produit aussi avec les francophones.

Dans une interview au FRANCO-ALBERTAIN, Taylor a expliqué que pour les anglophones, le bilinguisme ne pouvait qu'être additif, autant au Québec qu'en Alberta, parce qu'ils sont dans une situation largement majoritaire en Amérique du Nord, et que leur langue n'est menacée en aucune façon. Pour les francophones, la situation est complètement différente. Même s'ils sont majoritaires au Québec, leur langue est menacée par le contexte plus large du Canada et de l'Amérique du Nord. C'est pourquoi le bilinguisme et l'immersion anglaise aboutissent souvent à la perte du français et à l'assimilation. Il n'y a aucun doute: la seule façon de sauvegarder la langue maternelle et la culture dans un contecte minoritaire, c'est de recevoir son éducation dans cette langue. Une fois que la connaissance de cette langue est suffisante, on peut alors introduire l'apprentissage de la langue de la majorité.

Stabilité politique et économique de la France

par MONIQUE JEANOTTE

Calgary - L'Alliance Française de Calgary présentait jeudi le 29 mars, son 2e conférencier de la saison, M. Philippe de Bausset, journaliste, directeur adjjoint du service de politique étrangère au Figaro et ancien reporter à Parie-Match, avait choisi pour thème de sa conférence: "Les rapports franco-américains contemporains."

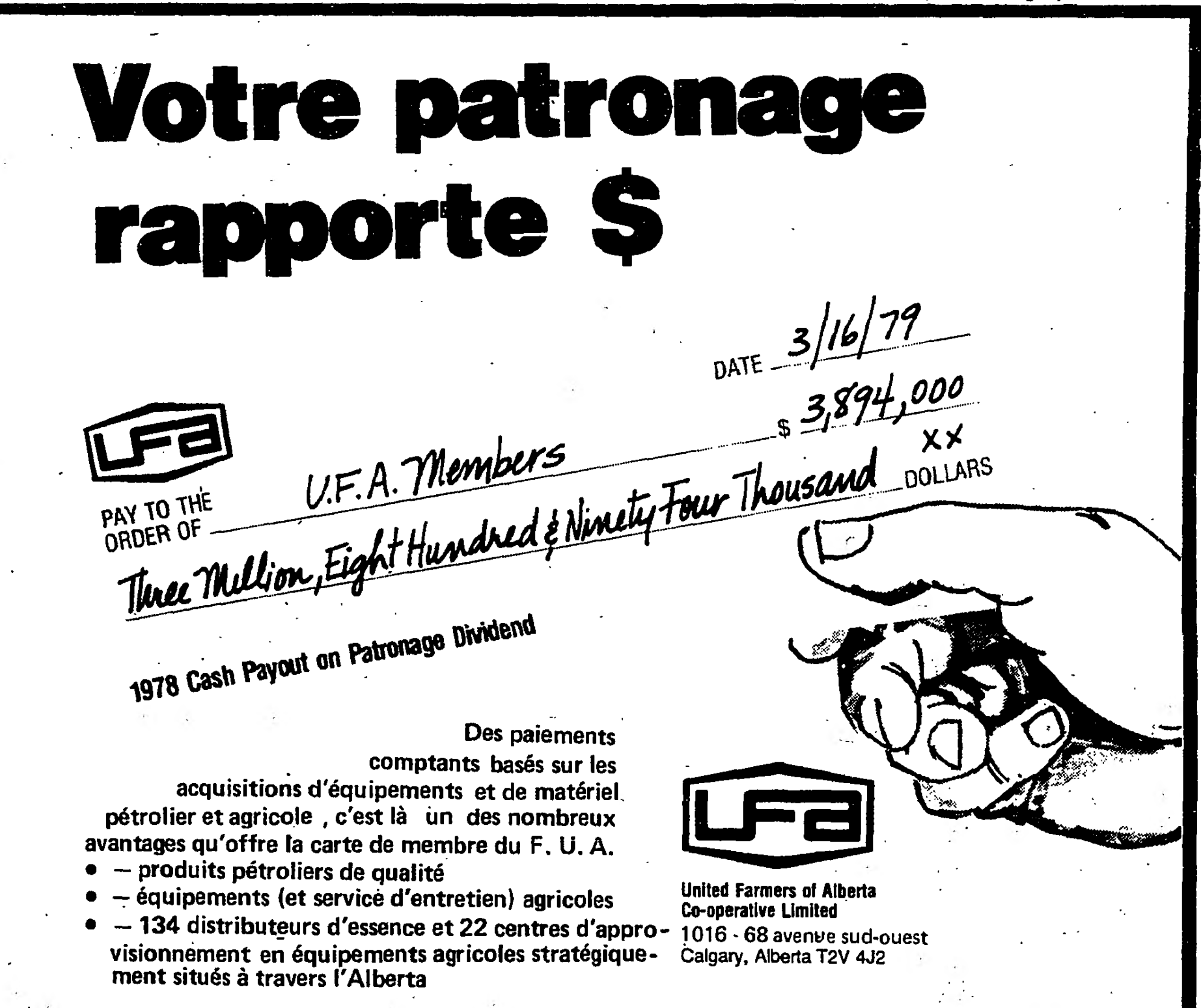
M. de Bausset disait que: "Depuis 20 ans, de par sa ligne de conduite cohérente, continue et stable, la France a réussi à devenir un des pays au monde qui ait le moins de problèmes. Elle n'a pas d'ennemis, chose qui ne lui était jamais arrivée dans les 200 dernières années."

"Dans un pays grand comme l'Alberta, et avec une population de 53 millions, l'économie de la France est en ce moment en mutation totale et en avance sur les autres puissances dans la recherche nucléaire."

"Voyant la politique néo-isolationniste du Congrès américain, la France doute que les Etats-Unis aillent à la défense de son territoire si une nouvelle invasion survenait. Le retrait des troupes américaines de par le monde est général en ce moment. La France a donc renforcé sa force nucléaire pour se défendre et défendre ses voisins. Ce fait qui a pourtant été bien critiqué par les Etats-Unis est maintenant reconnu par eux. En plus, comme la France doit actuellement importer 80 pour cent de son énergie, elle se devait de développer sa politique nucléaire. De fait, d'ici 4 ou 5 ans, 50 pour cent de son électricité proviendra de source nucléaire."

M. de Bausset a terminé son exposé en ajoutant: "On ne peut dissocier le général de Gaulle du rôle catalyseur que joue la France depuis 20 ans. De par sa politique, de Gaulle avait engagé le dialogue afin d'établir une entente entre les pays, entente qui mènerait à la détente."

La prochaine activité de l'Alliance Française de Calgary sera un concert de musique de chambre donné par le groupe One Third Nive. Ce concert sera suivi d'une partie "vin-fromage". Faisons-nous donc un point de rendez-vous pour le 11 mai à 20 heures, au théâtre Leacock du Collège Mount Royal de Calgary.



Le hockey vs la culture

par HENRI LEMIRE

Bonnyville — Les Pontiacs de Bonnyville ont facilement remporté la victoire contre Roseline Blanchard de l'Acadie.

Le compte finale, pour le plaisir de certains, était d'environ mille spectateurs pour la joute de hockey contre, environ quarante spectateurs au spectacle de Roseline Blanchard.

Comme vous l'avez sans doute constaté, les deux activités avaient lieu à la même date et à la même heure. En passant, les Pontiacs ont gagné leur première partie de leur finale contre Wainwright.

En même temps, Roseline Blanchard gagnant le coeur d'une poignée d'affamés de la culture canadienne-française.

Charmante, belle et simple, elle a présenté un riche spectacle nous parlant des enfants, des femmes, de la mer et de son beau pays.

Elle a interprété du Calixte Duguay, Daniel Deschênes, Raymond Breau, Jacques Blanchet, Donat Lacroix et bien d'autres.

Roseline donnait un de ses derniers spectacles de sa tournée de l'Ouest. Par le passé, elle a chanté au "Festival du Multiculturalisme" à Ottawa et à la "Super-Franco-Fête" à Québec.

Elle a fait des tournées dans sa province natale, le Nouveau-Brunswick ainsi qu'ailleurs dans les Maritimes. Plusieurs expériences de radio et de télévision s'ajoutent à son expérience dont: "Voix et Rythme du Pays", "Sesame Street", "Femme d'aujourd'hui".

samedi

8h30 PASSE-PARTOUT
9h00 LE PETIT CASTOR
9h30 LES AVENTURES DE PINOCCHIO
10h30 TELEJEANS
11h00 BASEBALL 79
Au Stade Olympique de Montréal, les Cubs de Chicago rencontrent les Expos. Commentateur: Guy Ferron. Analyste: Jean-Pierre Roy. Réal.: Michel Quidoz et Jacques Primeau.
14hoo DEFI
«Mali: une journée dans la vie de Gordon Sinclair» (7e de 13). Lorsqu'il a atterri à Bamako, Gordon était représentant d'une banque nord-américaine. En moins de 5 mois, il abandonne la banque, devient paysan et l'un des leaders de la coopérative agricole de Bamako. Réal.: François Floquet, Via le Monde.
14h30 LE FRANCOPHONISSIME
Jeu-questionnaire sur la langue française. Avec la participation des pays de la Communauté des Télévisions francophones: la Belgique, le Luxembourg, la France, la Suisse, Monte-Carlo et le Canada représenté par Raymond Charette. Anim.: Jean-Pierre Cuny. Réal.: Jean-Claude Delannoy.
15h00 LES HEROS DU SAMEDI
Nage synchronisée, Université McGill. Anim.: Serge Arsenault. Anal.: Jacques Carrier. Réal.: Jacques Bérubé.
16h00 CINÉMA D'ICI ●
«Fondation de l'ONF». Les premiers artisans de l'ONF en évoquent la fondation et évaluent le rôle joué par l'organisme durant la seconde guerre mondiale. Avec Raymond Garceau, Paul Thériault, etc. Réal.: René Boissay.
17h00 BAGATELLE
«Caliméro aime les feux d'artifice», «Toffsy»: «Le Neveu Jean-André et l'herbe musicale». «Les Merveilleuses Histoires du professeur Kitzel»: «Les Indiens Potlach». «L'Astronaute Clou-Clou». «Caliméro parmi les diables et les sorcières». «Contes du folklore japonais»: «Le Jeune Homme et la mer». «Mini-Prouti»: «Le Sous-marin». «Pouf et Riqui»: «Le Télégramme». «Grangallo et Petitro»: «Un diamant récalcitrant» et «Jappy Toutou et l'élixir magique».
18h00 HEBDO-SAMEDI
19h00 LA FEMME BIONIQUE
Avec Lindsay Wagner. «Le Prisonnier de Las Vegas» (dern.). La mise en scène astucieuse du jeune Franklin se déroule comme il l'avait prévu et ses menaces sont sur le point de se réaliser.
20h00 JAMAIS DEUX SANS TOI
Téléroman de Guy Fournier. Avec Angèle Coutu, Jean Besré, Micheline Lanctôt, Antoine Gélinas, Mario Lirette, Richard Niquette, Stéphane Lécuyer et Valérie Gagné. «La Harpe». Une harpe dans la maison des Duval est la cause du conflit entre Christian et sa mère.
20h30 LES GRANDS FILMS
Conrack. Drame réalisé par Martin Ritt, avec John Voight, Hume Cronyn et Paul Winfield. Un instituteur débordant d'enthousiasme arrive dans une île au large de la Caroline du Sud. Après avoir remarqué que ses élèves de race noire sont d'une ignorance effarante, il décide, par des méthodes innovatrices, de rehausser leur niveau, ce qui va lui attirer les foudres de ses supérieurs (USA 74).
22h30 LE TÉLÉJOURNAL
22h45 DERNIERE EDITION
23h00 CINÉMA

dimanche

8h30 PASSE-PARTOUT
9h00 WICKIE
9h30 KEBEKIO AU PAYS DE CONVOITISE
9h45 UNE FLEUR M'A DIT
10h00 LE JOUR DU SEIGNEUR
11h00 UN TROISIEME TESTAMENT
12h00 UNIVERS DES SPORTS
Championnat du Canada de badminton; en direct de l'Université Laval. Anim.: Jean Pagé. Analyste: Gaston Fréchette. Championnat du monde de patinage de vitesse intérieur. Anim.: Gérard Potvin. Anal.: Jacques Blais. Réal.: Jean-Claude Houde.
15h00 LA SEMAINE VERTE
Dossier: Reportage sur l'industrie de recherches marines Alain-Bombard. Comm.: André Laprise. Réal.: Gilles Perron. Chronique horticole: «La Culture du lys». Commentaire agricole. Court sujet: «Les Recherches sur la nidification des canards», avec Jean-Guy Roy. Anim.: Yvon Leblanc. Réal.: Jean-Guy Landry, Madeleine Lafrance, Gilles Perron et Denis Faulkner.
16h00 MUSIQUE MINIATURE
16h30 AUX FRONTIÈRES DU CONNU
17h00 SECOND REGARD
18h00 HEBDO-DIMANCHE
19h00 CHEZ DENISE
Téléroman écrit et interprété par Denise Filiatrault. Avec Benoit Marleau, Louisette Dussault, Paul Berval, Roger Joubert, André Montmorency, Sophie-Hélène Lorain, Jean-Guy Viau et Christine Olivier. «Thérèse est Vierge et non Scorpion». Thérèse qui vient de rompre avec son ami fait une confidence à Jean-Paul qui la répète à tout le monde. Réal.: Pierre Gauvreau.
19h30 LES BEAUX DIMANCHES
Faut voir ça: Michel Sardou.
20h30 LES BEAUX DIMANCHES
Riel (1re de 2). Oeuvre de Roy Moore. Réal.: John Bloomfield. Producteur: John Trent. Producteur-coordonnateur: Stanley Colbert. Avec, entre autres: Raymond Cloutier, Roger Blay, Daniel Gadouas, Fern Henry, Claude Jutra, Barry Morse, John Neville, Christopher Plummer, Gary Reineke, Jean-Louis Roux, Marcel Sabourin, Gladys Taylor et Chris Wiggins. (suite, mardi 17 à 20 h 30).
22h00 LES BEAUX DIMANCHES
L'Affaire Bronswik. En 1964, une multinationale fut soupçonnée d'avoir mis au point et distribué la «Bronswik», un appareil de télévision qui manipulait les cerveaux. Narration: Michel Mongeau. Voix: Jacques Beaulieu et Claire Bourbonnais. Anim.: André Leduc, Robert Awad et Jean-Michel Labrosse. Scénario et réal.: Robert Awad et André Leduc. Production: René Jodoin, ONF.
22h30 LE TÉLÉJOURNAL
22h45 DERNIERE EDITION
23h00 POLITIQUE PROVINCIALE

lundi

9h00 EN MOUVEMENT
9h15 LES ORALIENS
9h30 PASSE-PARTOUT
10h00 UNE FENETRE DANS MA TÊTE
10h15 VIRGINIE
10h30 MAGAZINE-EXPRESS
11h00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
11h30 HAROLD LLOYD ●
12h00 LES TRAVAUX D'HERCULE JONSSON
12h30 LES COQUELUCHES
13h30 LE TELEJOURNAL
Lecteur: Géralde Lachance.
13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14h30 D'AMOUR ET D'EAU FRAÎCHE
Chansons, dessins, danses et mimes. Anim. et scripteur: Pierrette Boucher. Musique: Pierre Brabant. Réal.: Jean-Pierre Cuillerrier. «Le Lapin rose».
15h45 LES CHIBOUKIS
Personnages extra-terrestres disposant du pouvoir fabuleux de se transformer à volonté, nés de la lumière, du rayon laser, du soleil, etc. Avec Marie-Louise Dion, Christiane Pasquier et Benoit Marleau. Textes: Pierrette Beaudoin. Réal.: Guy Comeau. «Les Chiboukis liquéfiés».
16h00 BOBINO
Avec Guy Sanche. Voix de Christine Lamer. Textes: Michel Cailloux. Réal.: Thérèse Dubhé.
16h30 PICOTINE
L'histoire de personnages merveilleux, vivant dans un monde de rêves. Avec Linda Wilscam, Michel Dumont, Guy Lécuyer, François Tassé, Lionel Villeneuve et Louisette Dussault. Réal.: Michel Gréco. «Show lapin».
17h00 CE SOIR
17h30 CE SOIR EN ALBERTA
18h00 LA SOIREE DU HOCKEY
Les quarts de finales. Reporters: René Lecavalier, Gilles Tremblay, Richard Garneau et Lionel Duval. Réal.: Michel Quidoz et Jacques Primeau.
20h30 L'HEURE DE POINTE
Magazine animé par Winston McQuade. Chronique du lundi: les arts visuels, avec Jean-Louis Robillard; les disques, avec Benoit L'Herbier. Dir. musicale: Serge Brodeur. Inv.: Sylvain Lelièvre et Manuel Padroz. Réal.: Michel Gélinas. Séquences filmées: Louis Arpin. Coord.: Jacques Demers.
21h30 COSMOS 1999
En vedette: Martin Landau, Barbara Bain et Catherine Schell. «Déformation spatiale». Pendant que John et Tony sont en mission sur l'Aigle I, la base Alpha s'engage dans un corridor spatial et, en 5 minutes, parcourt 5 années-lumière. Cet incident perturbe le métabolisme de Maya qui, malgré elle, se transforme en une série de monstres dangereux que ses compagnons n'osent abattre.
22h30 LE TELEJOURNAL
Animateur: Bernard Derome. Annonceur (nouvelles régionales): Michel Benoit. Météo: Jocelyne Blouin.
23h05 DERNIERE EDITION
23h20 AUX FRONTIÈRES DU CONNU
Reprise de l'émission d'hier à 13 h 30.
23h50 JASON KING
«Simple comme bonjour». Deux escrocs en quête d'aventures ont réussi des coups en s'inspirant des oeuvres de Jason King. Avec Peter Wyngarde.

mardi

9h00 EN MOUVEMENT
9h15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
«Taille». La condition physique et les relations sexuelles. Anim.: Pierre Tessier. Part.: Lise.
9h30 PASSE-PARTOUT
0h00 ANIMAGERIE
0h15 MINUTE MOUMOUTE!
10h30 MAGAZINE-EXPRESS
11h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
11h30 LE MONDE EN LIBERTÉ
12h00 LASSIE
12h30 LES COQUELUCHES
13h30 LE TÉLÉJOURNAL
13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
«Danses espagnoles». La danse manifeste la personnalité d'un peuple, l'esprit de famille. Reportage sur l'école de Mme Ortiz. Daniel-le Paradis, comédienne, récite un poème sur les yeux. «L'Ophtalmologie». Inv.: Dr Jean-André de Groot, ophtalmologiste qui a mis au point une technique d'examen des enfants. Anim.: Aline Desjardins. Réal.: Lucille Paradis.
14h30 CINÉMA
Le Mariage ou Mazel Tov. Comédie réalisée et interprétée par Claude Berri, avec Elizabeth Wiener, Besty Blair et Prudence Harrington. Un modeste démarcheur parisien doit épouser la fille d'un diamantaire d'Anvers, qui attend un enfant de lui. Le futur beau-père est prêt à offrir une situation à son gendre. Mais le fiancé fait une fugue (Fr. 68).
16h00 BOBINO
16h30 LES CONTES ORIENTAUX
Textes de Maria T. Daoust. Narratrice: Christiane Delisle. Musique: Pierre Leduc. «La Plante magique». Réal.: Jean Picard.
17h00 L'HEURE DE POINTE
18h00 CE SOIR EN ALBERTA
18h30 CE SOIR
18h55 NOUVELLES DU SPORT
19h00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
20h00 GRAND-PAPA
Téléroman de Janette Bertrand. Avec Jean Lajeunesse, Ronald France, Monique Chabot, Patricia Nolin, Pierre Dufresne, Amulette Garneau, Rita Lafontaine et Juliette Huot. C'est le Mercredi saint et Charles-Henri attend impatiemment la réponse de Soeur Angèle. Réal.: Maude Martin.
20h30 RIEL
Oeuvre de Roy Moore. Réal.: John Bloomfield. Producteur: John Trent. Producteur-coordonnateur: Stanley Colbert. Avec, entre autres: Raymond Cloutier, Roger Blay, Daniel Gadouas, Fern Henry, Claude Jutra, Barry Morse, John Neville, Christopher Plummer, Gary Reineke, Jean-Louis Roux, Marcel Sabourin, Gladys Taylor et Chris Wiggins. (dern. de 2).
22h00 L'ENFANCE À VIVRE
La Violence et l'enfant. En 1969, l'Assemblée générale des Nations Unies décrétait la Déclaration des droits de l'enfant, afin de le protéger contre l'exploitation. Ces promesses ont-elles été tenues? La misère des enfants du Tiers monde; les mauvais traitements infligés aux petits Occidentaux. Adaptation française: Huguette Pilon. Réal.-coord.: Jean-Guy Benjamin. Prod.: Réseau anglais de R.-C.
22h30 LE TÉLÉJOURNAL
23h05 DERNIERE EDITION
23h20 RENCONTRES
23h50 PROPOS ET CONFIDENCES
Françoise Gaudet-Smet se raconte (2e de 4). Réal.: Jean Faucher.
24h20 CINÉMA ●

mercredi

9h00 EN MOUVEMENT
Comment s'y prendre pour connaître sa condition physique. Anim.: Monique Tremblay. Part.: Chantal.
9h15 L'ÉVANGILE EN PAPIER
La vie de Jésus illustrée à l'aide de personnages animés en papier. Textes: Henriette Major. Auteur et manipulateur: Claude Lafortune. Réal.: Gérard Chapdelaine. «Les Disciples d'Emmaüs».
9h30 PASSE-PARTOUT
10h00 TAM TAM
Une invitation aux enfants afin de prendre conscience des mécanismes logiques de la pensée. Avec Louise Laprade, Jean-Pierre Chartrand, Patric Harbour et Bernard Carey. Réal.: Guy Comeau.
10h15 YOU HOU
Les enfants découvrent leur corps et leurs sens. Avec André Cartier, Thérèse Petit et Pierre Curzi. Réal.: Jean-Guy Comeau. «La Bouche» (dern. de 4).
10h30 MAGAZINE-EXPRESS
«Périnatalité». Nicole Hébert-Marchand explique les mouvements et les positions adaptés à la vie quotidienne. «A votre santé», avec Louise Lambert-Lagacé. Les céréales moins connues et moins utilisées: le riz; lequel choisir et pourquoi; comment faire cuire le riz brun; recette de riz espagnol.
11h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Bricolage: sac à roulettes, avec Adèle Renaud. Cuisine: variantes d'un jambon, avec Denise Allaire.
11h30 DU SIMPLE AU MULTIPLE
Bilan des métiers d'art au Québec depuis les origines de la colonie jusqu'à nos jours. Réal.: André Picard. Prod.: Cenator. «La Mangeaille». De tout temps, la «mangeaille» a occupé une partie prépondérante du budget de la famille canadienne-française.
12h00 MISHA LA BOULE
«Misha au zoo» (dernière).
12h30 LES COQUELUCHES
13h30 LE TÉLÉJOURNAL
13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Inv.: Joyce McDougall, psychanalyste et auteur du livre «Plaidoyer pour une certaine anormalité». Elle nous parle de narcissisme. Rech. et int.: Aline Desjardins. Reportage sur «La Nouvelle Tapisserie québécoise». Texte et narration: Minou Petrowski. Anim.: Aline Desjardins. Réal.: Monique Renaud.
14h30 LE TEMPS DE VIVRE
16h00 BOBINO
16h30 LE GRENIER
Avec Yvon Bouchard, Robert Duparc, Hélène Loiselle, Gérard Poirier, Mireille Thibault, Denise Daudelin et Marielle Bernard. Musique: Marie Bernard. Réal.: Claude de Poulin. C'est un grand jour pour Mlle Antoinette. Anita Desruisseaux est porteuse d'une mauvaise nouvelle.
17h00 CE SOIR
17h30 CE SOIR EN ALBERTA
18h00 LA SOIREE CU HOCKEY
Les quarts de finales. Reporters: René Lecavalier, Gilles Tremblay, Richard Garneau et Lionel Duval. Réal.: Michel Quidoz et Jacques Primeau.
20h30 PAR 27
21h00 L'HEURE DE POINTE
22h00 SIGNE DU LION
Téléroman de Françoise Loranger. Avec Ovila Légaré. Réal.: Jean-Pierre Senécal.
22h30 LE TÉLÉJOURNAL
23h05 DERNIERE EDITION
23h20 REFLETS D'UN PAYS
De Trois-Rivières.
24h20 CINÉMA

jeudi

9h00 EN MOUVEMENT
«Le Bras». Période critique de la vie pour la condition physique. Anim.: Monique Tremblay. Part.: Chantal.
9h15 LES ORALIENS
«Le Bain de Coquette».
9h30 PASSE-PARTOUT
10h00 ANIMAGERIE
L'amour des enfants pour les animaux. Avec Johanne Garneau et Jacques Piperni. Texte: Thérèse Millier. Réal.: Raymond Pesant. «Le Hibou» (dern. de 5).
10h15 MINUTE MOUMOUTE!
10h30 MAGAZINE-EXPRESS
«Artisanat». Email sur cuivre: méthodes de cuisson, degrés, durée; instruments à utiliser, etc. «Référence-express»: l'Association canadienne de la santé mentale. «Histoires de touristes». Le train aujourd'hui, comparable à celui d'hier; coûts. Les Rocheuses, avec Pierre Vincent.
11h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Décoration: peindre un plancher, avec François Décarie. Truc: réparer de vieux pots, avec Ken Meany.
11h30 ACTION SANTÉ
«Les Enfants». Francine Lavergne-Thibodeau donne des cours de conditionnement physique à des enfants de trois ans et plus.
12h00 LES COQUELUCHES
13h00 TELEJOURNAL
13h05 FEMME D'AUJOURD'HUI
Thème: la consommation abusive des médicaments. (1re de 2). «Les femmes sont-elles victimes de la médecine?». Statistiques, types de médicaments les plus populaires, conséquences psychologiques et physiques, causes et solutions. Inv.: trois spécialistes. Rech. et int.: France L'Abbé. (suite le 3 mai, à 14 h 30). Réal.: Fernand Ippersiel.
14h00 LA COUPE PEARSON
Match mettant aux prises les Expos de Montréal et les Blue Jays, au C.N.E. Stadium de Toronto. Comm.: Guy Ferron. Anal.: Jean-Pierre Roy et Pierre Ladouceur. Réal.: Michel Quidoz et Jacques Primeau.
16h50 CE SOIR
17h00 DEMETAN
17h30 FILM FILL
18h00 CE SOIR EN ALBERTA
18h30 FILM FILL
19h00 VISAGES
19h30 DU TAC AU TAC
20h00 LE TRAVAIL À LA CHAINE
20h30 LES GRANDS FILMS
Queimada. Drame réalisé par Gillo Pontecorvo, avec Marlon Brando, Evaristo Marques et Renato Salvatori. Dans une colonie portugaise, un agent britannique fomente une révolution et suscite un chef en la personne d'un Noir, pour ensuite le convaincre de laisser le pouvoir aux mains d'un mulâtre (It. 70).
22h30 LE TELEJOURNAL
23h05 DERNIERE EDITION
23h20 TELE-SELECTION
Les Filles de Joshua Cabe (The Daughters of Joshua Cabe). Drame réalisé par David Lowell Rich, avec Dan Dailey et K. Freeman. Pour occuper une terre qu'il avait défrichée, un rancher doit y installer sa famille. Comme ses trois filles sont retenues par leurs obligations familiales, il engage trois filles de petite vertu. Le père de l'une d'elles est un meurtrier évadé qui rôde dans la région (USA 69).

vendredi

9h00 EN MOUVEMENT
S'entraîner à des intensités élevées peut-il être dangereux? Anim.: Monique Tremblay. Part.: Chantal.
9h15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
«Centour à la saucisse».
9h30 PASSE-PARTOUT
10h00 LA BOITE À LETTRES
Le son et l'image. Avec Robert Gravel, Dorothée Berryman et Francine Ruel. Auteur: Raymond Plante. Musique: Céline Prévost. Réal.: Pierre-Jean Cuillerrier. La lettre O. «Bravo, les beaux mots sont aux oiseaux».
10h15 VIRGINIE
10h30 MAGAZINE-EXPRESS
«Cardiologie», avec le Dr Jean Davignon, chercheur. «Les Hyperlipidémies». L'artériosclérose: manifestations, complications, causes (le cholestérol et les stiglycérides). «La Santé de l'enfant», avec le Dr Mireille Lajoie. Le développement psychologique de l'enfant de 0 à 1 an.
11h00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
11h30 LES PIERRAFEU
«Avant, après». Une agence de publicité annonçant des produits amincissants offre $1,500 à Fred s'il réussit à maigrir de 25 livres en un mois.
12h00 PRINCE NOIR
Les aventures d'un superbe cheval noir, grand ami des jeunes. Avec Roderick Shaw, Judi Boker, William Lucas et Charlotte Mitchell. Réal.: Sidney Cole. Production britannique. «La Dernière Rencontre».
12h30 LES COQUELUCHES
13h30 LE TELEJOURNAL
13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Nicole Desruisseaux raconte comment elle a construit sa maison. Rech. et anim.: Michelle Pérusse. Lise Bonenfant, parle de son film «Clara». Rech.: Myriam Magnan. Anim.: Micheline Archambault. «Les Chaînes de lettres». Inv.: Me Paul Vézina, vice-président du Barreau. Anim.: Micheline Archambault. Réal.: Jacques de Varennes, CBVT-Québec.
14h30 LES ATELIERS
15h30 FANFRELUCHE
Une petite hutte est habitée par une sorcière ayant des pouvoirs magiques. Avec Kim Yaroshevskaya et Hélène Loiselle. Voix: Jean-Louis Millette et Louise Turcot. Texte: Kim Yaroshevskaya. Musique: Herbert Ruff. Réal.: Maurice Falardeau. «Le Petite Hutte sur pattes de poule».
16h00 BOBINO
16h30 ES-TU D'ACCORD?
Avec Yolande Parent, Claude Lafortune et Herbert Ruff. Textes: Raymond Plante. Réal.: Marcel Laplante. «Accords majeurs».
17h00 CE SOIR
17h30 CE SOIR EN ALBERTA
18h00 LA SOIREE DU HOCKEY
Les quarts de finales. Reporters: René Lecavalier, Gilles Tremblay, Richard Garneau et Lionel Duval. Réal.: Michel Quidoz et Jacques Primeau.
20h30 HEBDO—SPORT
21h00 GENIES EN HERBE
21h30 L'HEURE DE POINTE
Chroniques du vendredi: les grands spectacles, avec Reine Malo; les loisirs, sports et plein air, avec Jean-Claude Fortier. Inv.: Robert Paquette. Réal.: Jacques Payette.
22h30 LE TELEJOURNAL
23h05 DERNIERE EDITION
23h20 CINÉMA

Ici Radio-Canada

Programme de la télévision — Semaine du 14 au 20 avril 1979 — Volume 13 numéro 16



“à contrepoids”
“à contrepoids”
“à contrepoids”
“à contrepoids”
“à contrepoids”
“à contrepoids”



Emission réalisée pour le réseau de Radio-Canada par CBXFT, à Edmonton. Les enregistrements auront lieu du 7 au 11 mai, en soirée.



La Télévision Française en Alberta

Génies en Herbe

(DEMI-FINALES)
Le vendredi 13 avril à 20H00

Ecole J.H. Picard Edmonton
rencontre
Ecole Routhier de Falher

CBXFT
La Télévision Française en Alberta

CHFA 680

CP 555
EDMONTON
T5J 2P4
Tél: 485-0911

CBRF FM 103.[illegible] CALGARY / [illegible] / CHFA-1 FM 104.3 LETHBRIDGE / CHFA 2 FM 103.5 RED-DEER

LUNDI AU VENDREDI

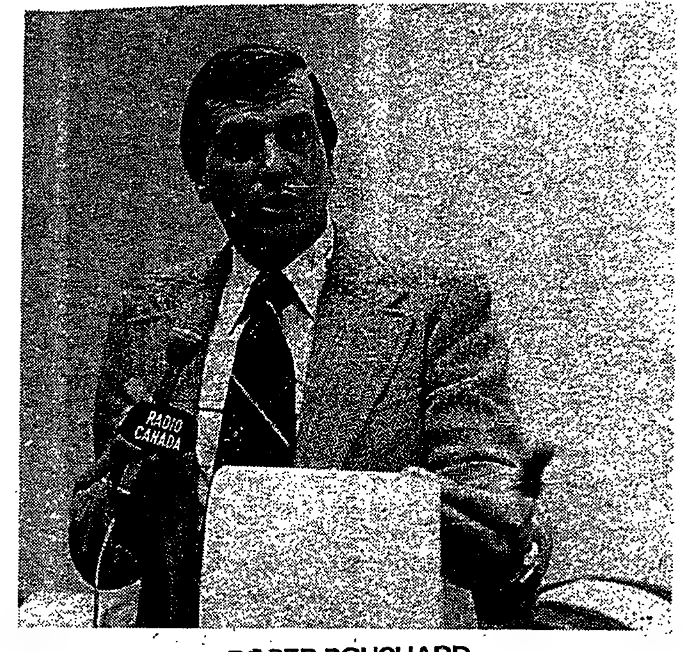
(MAGAZINES et VARIETES)

09:30 LA VIE QUOTIDIENNE

11:00 L'AMI BOULANGER

11:30 LES COPAINS D'ABORD

24:08 ALLIAGE



ROGER BOUCHARD

(INFORMATIONS et ACTUALITES)

08:00 LE MONDE CE MATIN

12:00 LE MONDE MAINTENANT

13:03 PRESENT NATIONAL

17:00 DE TOUT LES POINTS DU MONDE

17:20 AU RYTHME DU MONDE

20:00 LE MONDE CE SOIR

RAPPORTS DES MARCHES DES GRAINS... DES ANIMAUX
CHRONIQUES PORTANT SUR DES SUJETS AUSSI DIVERS QUE L'APICULTURE L'HORTICULTURE, LE JARDINAGE, LES BOISES, LA CHASSE ET LA PECHE, LES PERSPECTIVES ECONOMIQUES ALBERTAINES, CANADIENNES ET MONDIALES....
CONSEILS ET CONCOURS D'AGRICULTURE CANADA...
MUSIQUE D'AMBIANCE CAMPAGNARDE ET CHANSONS FOLKLORIQUES...
HUMOUR DE L'ANIMATEUR NORMAND FONTAINE... C'EST "EN QUARTS ET SECTIONS"
DU LUNDI AU VENDREDI ENTRE 12 H 30 ET 13 H 30 ET 15 H
SUR LES ONDES DE CHFA... LA VOIX AGRICOLE DE RADIO—CANADA EN ALBERTA.



LE MARCHE AUX PUCES 09:05-09:30

animé par Normand Fontaine... pour l'achat, la vente ou l'échange d'objets inutilisés... ou inusités!

Assemblée annuelle du mouvement Scout

par HENRI LEMIRE



G. à D.: Paul Vallée président, Gabrielle Tellier secrétaire, Lucienne Niwa trésorière et Emile Dumont vice-président.

Bonnyville — L'Association des Scouts de Bonnyville tenait son assemblée annuelle au Centre Culturel la semaine dernière.

Le chef du groupe, Roland Lajoie, qui est également vice-président provincial du mouvement scout en Alberta, a donné son rapport.

Chez les Louveteaux on compte 19 jeunes qui se rencontrent tous les mardis de 18 h 30 à 20 heures. Les animateurs, Roland Lajoie, chef d'unité, Simone Bourbeau et Claudette Roux, leur ont enseigné les buts du scoutisme et la vie de moglie à travers des jeux et des excursions.

Les 10 Eclaireurs se rencontrent les mercredis soirs de 19 heures à 20 h 30 sous la direction de Roger Ducharme, chef d'unité, et Gérard Croteau. A ce niveau, il y a plus de difficultés à faire rouler les jeunes. Malgré les conflits de temps et d'intérêt, les jeunes ont suivi des cours de premier soin, ont rédigé des règlements pour leurs réunions et ont participé à une ballade en traîneaux.

M. Lajoie n'entrevoit pas la formation d'une troupe de Castors (jeunes de 9 à 11 ans) ou de Guides (filles de 12 à 14 ans) pour septembre 1979. Il expliqua qu'à présent seulement Roger Ducharme et lui-même sont animateurs qualifiés. Les autres animateurs ne font que commencer et ils devront suivre des cours l'an prochain à Saint-Paul ou Bonnyville.

Simon Dallaire, président sortant de charge, remercie son exécutif, les animateurs et les parents pour leur appui pendant l'année.

Le nouveau comité d'administration est composé de Paul Vallée, président, Emile Dumont, vice-président, Gabrielle Tellier, secrétaire et Lucienne Niwa, trésorière. Les parents aviseurs sont Claremont Roy, Marcel Ducharme et Robert Vincent.



Messe télévisée.

Radio-Canada à Morinville

Par Louis Leclair

Morinville . — Radio-Canada filma la messe du 24 mars à l'Eglise Saint-Jean-Baptiste de Morinville. D'un océan à l'autre au Canada les gens se sont joints aux paroissiens de Morinville pour prier. L'Eglise était pleine, le chant inspirant et la participation vibrante. Solange Bachand et Tom Houle ont fait la lecture de l'épître. Monseigneur Fernand Croteau, curé de la paroisse et vicaire général du diocèse de St-Paul, dans l'homélie, après avoir donné un historique bref de la paroisse et parlé de la condition sociale de l'Alberta, nous rappella que cette prospérité relative est un défi au partage et à la générosité. Si l'huile, le gaz, le charbon et les produits de nos fermes sont abondants, il nous faut d'avantage participer comme membre chrétien sensibilisé à la condition humaine de la collectivité des hommes à travers le pays... et à travers le monde.

Saviez-vous que...



Les responsables du voyage-échange: Guy St-Jean et Mivill Lavoie de Jonquière, Paul Riopel de Morinville.

Morinville.. — Saviez-vous que le voyage-échange culturel entre 15 étudiants de l'école G.P. Vanier à Morinville et leurs jumeaux de Jonquière, Québec est maintenant rêve réalisé. Le repas civique de vendredi soir (le 30 mars) clôtura cette expérience sans pareil. Lise Houle, présidente du club Les Papillons et Carmen Schafers, secrétaire, vous invitent à lire le journal commératif et faire vous aussi un voyage guère coûteux et certes enrichissant avec nos étudiants. Aussi, la semaine prochaine on vous réserve un compte rendu de ce voyage.

Actualités



Premier plan de g. à d.: Léo Richer président, le maire de Red Deer M. Ken Curle et Eugène Trottier

Ouverture du Centre Culturel

Par Pierrette Bertrand

Red Deer — Samedi après-midi, le 31 mars, avait lieu l'ouverture officielle du centre culturel de Red Deer qui comprend aussi le bureau de la régionale et le Carrefour.

Cet évènement regroupait en plus des membres, MM Léo Bosc, Eugène Trottier, le curé Reynolds, le chef de police et le maire de Red Deer qui coupa le ruban traditionnel.

M. le maire Ken Curle a souhaité une chaleureuse bienvenue au centre francophone. Il croit que cet endroit facilitera l'intégration des nouveaux arrivants de langue française à notre milieu. Il a invité les membres à le rencontrer et lui parler des divers problèmes que notre association ou les francophones pourraient rencontrer. Il nous a offert son aide et son appui.

M. Eugène Trottier a dit que nous venions de franchir une étape très importante dans l'évolution de notre régionale.

Le président de la régionale, Léo Richer, a remercié les personnes présentes et souhaité que tous les membres participent aux activités. Un merci aussi aux régionales de Calgary et d'Edmonton qui ont envoyé des fleurs.

Le centre est ouvert tous les jeudis soirs et on peut s'y rencontrer pour jaser et prendre un café au 4909-48e rue.



NUMÉROS GAGNANTS

TIRAGE DU 2 MARS 1979

4 prix de $1 million à gagner

5621768......$1 MILLION
-621768......$10,000.
--21768......$1,000.
---1768......$200.
----768......$50.

5562150......$1 MILLION
-562150......$10,000.
--62150......$1,000.
---2150......$200.
----150......$50.

7186269......$1 MILLION
-186269......$10,000.
--86269......$1,000.
---6269......$200.
----269......$50.

4207659......$1 MILLION
-207659......$10,000.
--07659......$1,000.
---7659......$200.
----659......$50.

TIRAGE DU 30 MARS 1979

10 prix de $1 million à gagner

7367230......$1 MILLION
-367230......$10,000.
--67230......$1,000.
---7230......$200.
----230......$50.

3867076......$1 MILLION
-867076......$10,000.
--67076......$1,000.
---7076......$200.
----076......$50.

1959819......$1 MILLION
-959819......$10,000.
--59819......$1,000.
---9819......$200.
----819......$50.

2895016......$1 MILLION
-895016......$10,000.
--95016......$1,000.
---5016......$200.
----016......$50.

2646101......$1 MILLION
-646101......$10,000.
--46101......$1,000.
---6101......$200.
----101......$50.

7048170......$1 MILLION
-048170......$10,000.
--48170......$1,000.
---8170......$200.
----170......$50.

4403438......$1 MILLION
-403438......$10,000.
--03438......$1,000.
---3438......$200.
----438......$50.

1156639......$1 MILLION
-156639......$10,000.
--56639......$1,000.
---6639......$200.
----639......$50.

6372080......$1 MILLION
-372080......$10,000.
--72080......$1,000.
---2080......$200.
----080......$50.

3687158......$1 MILLION
-687158......$10,000.
--87158......$1,000.
---7158......$200.
----158......$50.

3 PRIX «SUPERBONI» DE $100 000

3113746......$100,000.
-113746......$10,000.
--13746......$1,000.
---3746......$200.
----746......$50.

3040990......$100,000.
-040990......$10,000.
--40990......$1,000.
---0990......$200.
----990......$50.

2316860......$100,000.
-316860......$10,000.
--16860......$1,000.
---6860......$200.
----860......$50.

Si les listes ci-dessus et les listes officielles des numéros gagnants provenant de l'ordinateur ne concordent pas, celles de l'ordinateur prévaudront.

Si vous détenez un billet gagnant de $50: à compter du 4 avril, et ce pour une période d'un mois, les gagnants d'un montant de $50 pourront encaisser leur billet de Loto Canada dans la plupart des institutions financières.

SI VOUS DÉTENEZ UN BILLET GAGNANT:

1. Remplissez le talon à l'endos du billet.

2. Expédiez-le par courrier recommandé à Loto Canada Inc., case postale 1 000 000, Ottawa, Canada K1G 3Z3, ou présentez le ta on au bureau de Loto Canada le plus près de chez-vous, où l'on vous remettra un reçu officiel.

3. Vous recevrez un chèque au montant de votre prix dès que la validité du talon de votre billet aura été reconnue par Loto Canada.

Loto Canada
La loterie nationale

La petite histoire des grandes protéines

Par Huguette Cloutier

Avant de commencer à vous parler spécifiquement de la viande qui est considérée par la plupart comme la source principale de protéines, je veux d'abord vous parler des protéines elles-mêmes.

En fait, les protéines jouent un rôle très important dans la croissance même puisqu'elles servent spécifiquement à la formation des différents tissus dont est constitué le corps humain. Mais cependant, les protéines seules ne peuvent pas se suffirent à elles-mêmes. Un corps en santé a aussi besoin de vitamines et minéraux pour satisfaire son équilibre.

Maintenant essayons de mieux faire connaissance avec les protéines. Disons d'abord que les principales sources sont la viande, la volaille, les poissons et fruits de mer, les oeufs et autres substituts comme légumineuses (fèves sèches, pois secs, lentilles), noix, graines et arachides, simili-produits de viande et volaille à base de protéines végétales.

Nous trouvons également une assez bonne quantité de protéines dans le lait et produits laitiers. Finalement, les produits céréaliers ainsi que certains légumes (particulièrement ceux qui ne sont pas très élevés en teneur d'eau, comme la pomme de terre, carotte, navet, betterave...) contiennent également une quantité non négligeable de protéines.

Vous pouvez ainsi constater qu'il y a plusieurs sources de protéines, et que ces sources sont d'origine animale et végétale. Nous verrons un peu plus tard quelle est la différence entre ces deux sources, et quelle est la particularité de chacune.

Comme vous vous en êtes peut-être rendus compte, la nouvelle orientation vis-à-vis des protéines tend à en diminuer leur consommation, plus spécialement sous forme de viande. Le Guide Alimentaire Canadien recommande en fait deux portions de viande ou substitut par jour. Une portion peut représenter 60 à 90 grammes (2 à 3 onces après cuisson) de viande maigre, de volaille, de foie ou de poisson (sans compter la peau, les os ou le gras), 250 ml. (1 tasse après cuisson) de fèves sèches, pois secs, lentilles ou toute autre légumineuse, 60 gr. (2 onces) de fromage, 2 oeufs, 80 ml. (1/3 tasse) de thon ou saumon en conserve, 80

Suite page 19

Fleurs qui s'épanouissent au printemps





Le froid de l'hiver précède un autre été — annoncé par le printemps. Et les premiers signes du printemps, ce sont ses fleurs... telles la primevère, la campanule, la jonquille et la perce-neige.

Cette année, des fleurs printanières ainsi que des jardins et des paysages, ajouteront du charme et de l'éclat au courrier, lorsque les Postes britanniques émettront quatre nouveaux timbres le 21 mars.

Bien que la primevère (9p), la jonquille (10 1/2p), la campanule (11) et la perce-neige (13p) sont parmi les fleurs des champs préférées en Grande-Bretagne, ce n'est qu'au cours des dernières années qu'elles ont été protégées par la loi. Un excès de cueillage et de déracinage en avait réduit le nombre. La Loi sur la Conservation de la Faune et de la Flore fut promulguée en 1975 par suite des efforts déployés par un grand nombre d'organismes de conservation y compris la World Wild Fund (Caisse pour la Faune mondiale). Il est maintenant défendu de déraciner toute plante sauvage et quelques-unes des espèces les plus en danger ne peuvent même pas être cueillies.

Les fleurs "jaune clair" et parfumées de la primevère caractérisent au printemps les haies et les rives des fleuves en Angleterre. Cette plante, qui poussait à l'origine dans les bois, se trouve maintenant dans les chemins ruraux ou le long des ruisseaux, un habitat idéal pour elle. En Grande-Bretagne, les primevères sauvages sont généralement de couleur jaune, tandis qu'en Europe il y a aussi des fleurs mauves ou violettes.

Les fleurs petites, mais élégantes à deux tons de la primevère sauvage ou narcisse des prés, sont préférées par beaucoup de gens aux innombrables formes et nuances qui ont été obtenues par les horticulteurs.

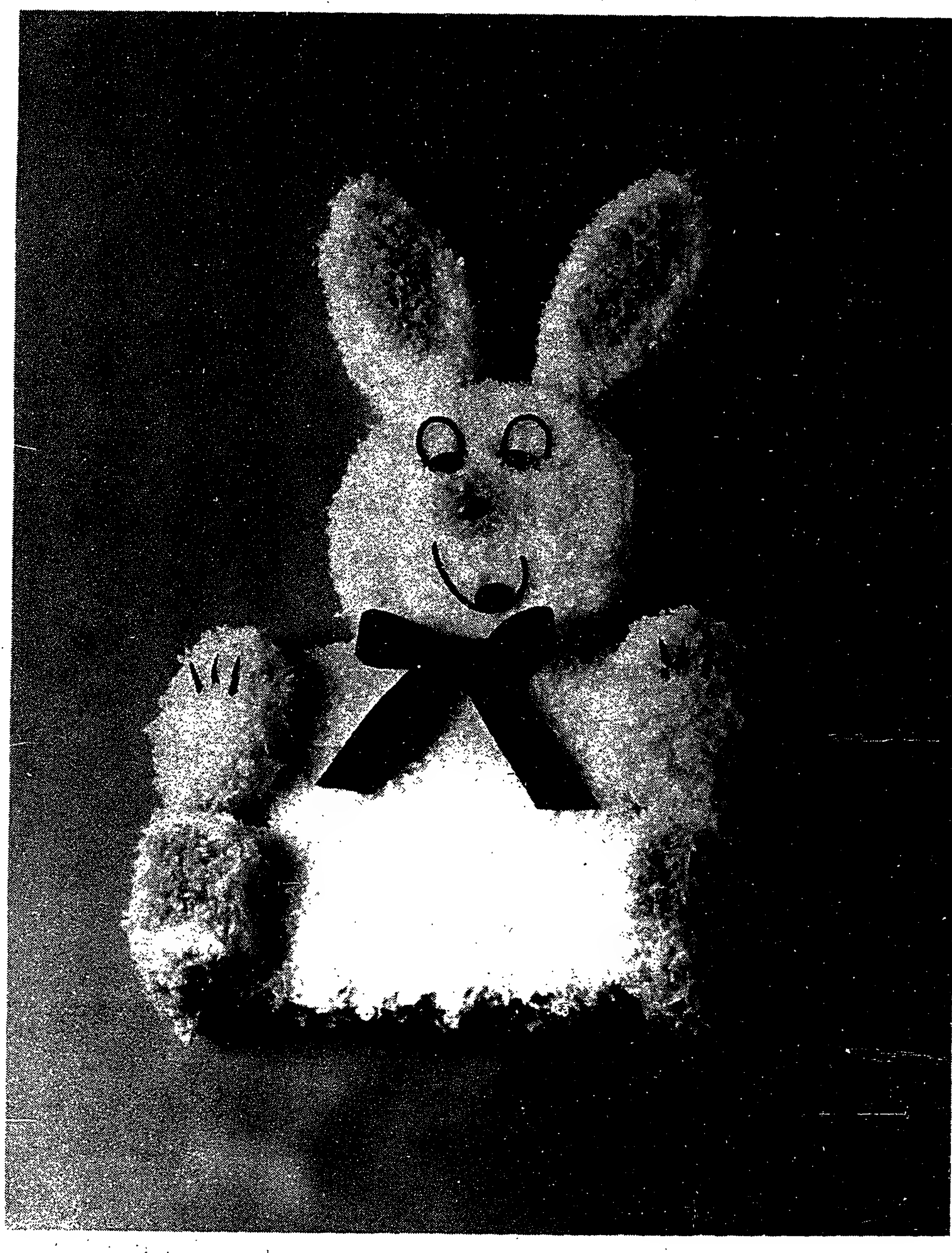
La difficulté que présentent les primevères sauvages, c'est qu'elles sont beaucoup trop attrayantes pour leur bien — elles ont souffert grandement par le passé du fait des collectionneurs de plantes. Jadis, on en voyait partout en Grande-Bretagne, à présent, elles ne poussent abondamment que dans le midi et l'ouest du pays, ainsi que dans le Yorkshire du nord et la Région des Lacs, où William Wordsworth écrivit son célèbre poème à ce sujet, qui résume la valeur spirituelle d'une fleur des champs pour l'homme.

La campanule qui, au printemps, s'étale comme un tapis bleu dans les bois, se voit communément en Grande-Bretagne, mais bien rarement dans le reste du monde, car c'est une plante de l'Europe occidentale.

La campanule pousse de préférence dans les endroits découverts et dans un sol meuble. Elle se plaisait dans les petits bois où l'on rabattait régulièrement des taillis de noisetiers, de marronniers et de charmes. Mais, au fur et à mesure que le contrôle des bois comme on le pratiquait autrefois se relâche, l'habitat préféré de la campanule continue à décroître.

La fleur printanière qui inspire le plus de tendresse est peut-être la perce-neige. Fragile et délicate, elle défie le temps sombre et inclément à la fin de l'hiver — il y a sans doute peu de jardins qui n'aient une touffe de perce-neige. En dépit de son aspect frêle, la perce-neige s'adapte parfaitement aux intempéries. Ses fleurs résistent au gel et la cloche de pétales extérieurs protège ses organes de reproduction de la pluie et de la neige. Grâce à sa couleur claire, les premiers insectes de la saison, essentiels à la pollinisation croisée, peuvent facilement apercevoir les fleurs sur le fond plus sombre du bois.

Les fleurs du printemps ont une fraîcheur qui leur est propre et que les dessins de Peter Newcombe ont bien saisie.



Gâteau découpé "Jeannot Lapin"

2 étages de gâteau de 9 po. chacun cuits au four, refroidis

2 - 1/3 tasses (approx.) de Noix de Coco Baker's Angel Flake
Colorant alimentaire rouge

Glaçage "Sept Minutes"

2 bâtons de réglisse noire
4 jujubes rouges
1 noeud rose

POUR COUPER ET ASSEMBLER LE GATEAU:

Couper les étages de gâteau comme montré sur le schéma 1. Pour faciliter le découpage, commencer par mesurer et marquer les distances à l'aide de cure-dents en bois; couper entre les cure-dents à l'aide d'un couteau tranchant. Disposer les morceaux sur un plateau, une planche à découper, une tôle ou un morceau de carton recouvert de feuille d'aluminium (au moins 17 x 12 po), comme le montre le schéma 2, en superposant les pattes comme indiqué.

GLACAGE 7 MINUTES

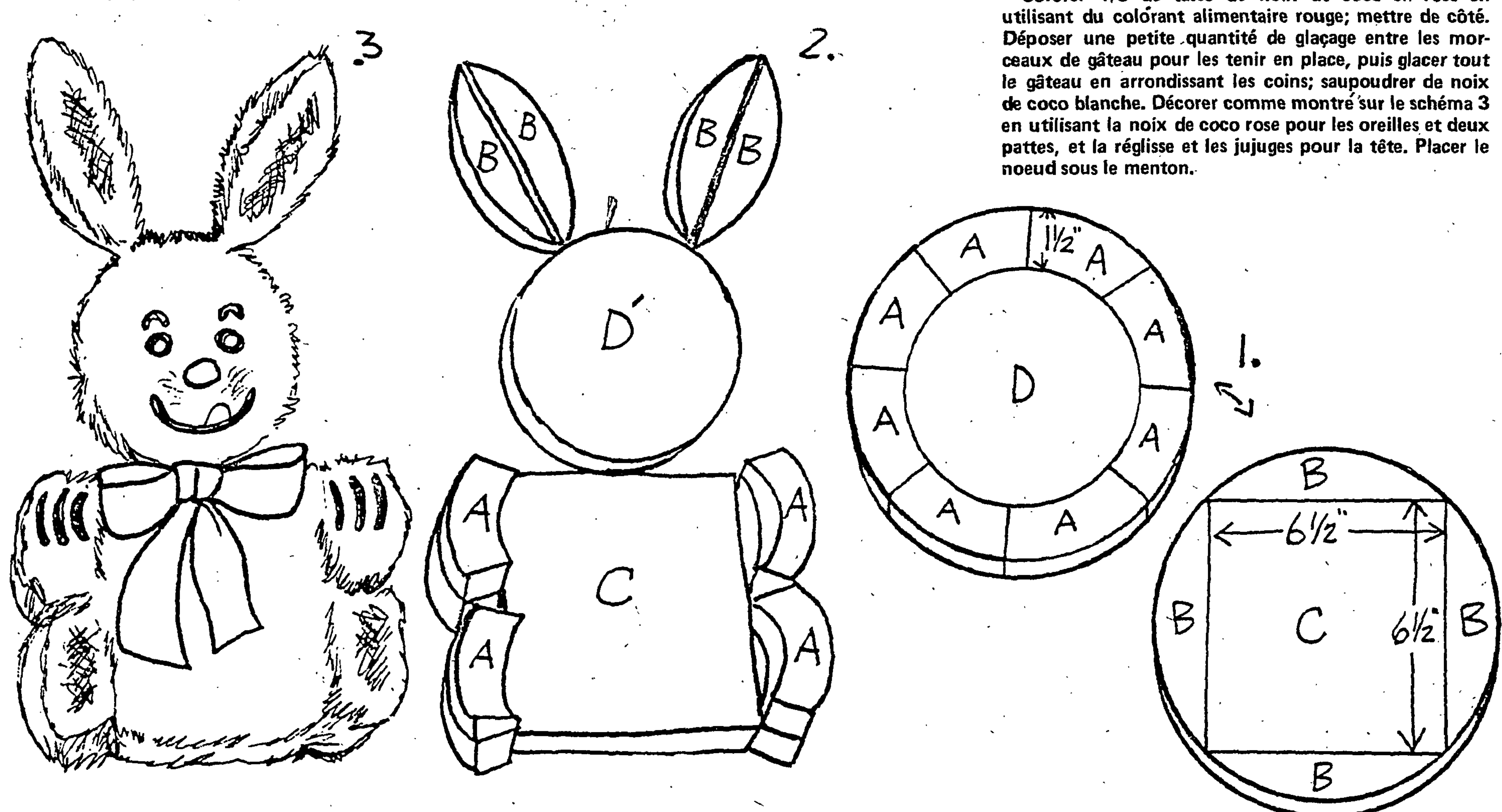
2 blancs d'oeufs
1 - 1/2 tasse de sucre
pincée de sel
1/3 tasse d'eau
2 c. à thé de sirop de maïs léger
1 c. à thé de vanille

GLACAGE SEPT MINUTES

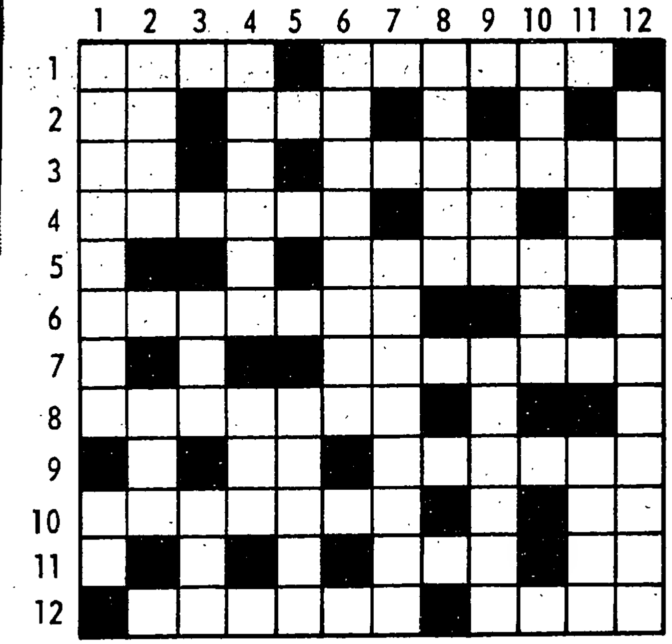
Combiner les blancs d'oeufs, le sucre, le sel, l'eau et le sirop de maïs dans la partie supérieure d'un bain-marie. Battre pendant une minute environ pour mélanger parfaitement. Puis placer au-dessus de l'eau bouillante et battre constamment avec un batteur électrique à grande vitesse pendant 7 minutes, ou jusqu'à ce que la garniture forme des pics fermes; remuer de temps en temps avec une spatule en caoutchouc. Retirer de l'eau bouillante et verser immédiatement dans un grand bol. Ajouter la vanille et battre pendant 1 minute, ou jusqu'à ce que le mélange soit assez épais pour être étalé. Donne 4 - 1/2 tasses.

POUR GLACER ET DECORER LE GATEAU:

Colorer 1/3 de tasse de noix de coco en rose en utilisant du colorant alimentaire rouge; mettre de côté. Déposer une petite quantité de glaçage entre les morceaux de gâteau pour les tenir en place, puis glacer tout le gâteau en arrondissant les coins; saupoudrer de noix de coco blanche. Décorer comme montré sur le schéma 3 en utilisant la noix de coco rose pour les oreilles et deux pattes, et la réglisse et les jujuges pour la tête. Placer le noeud sous le menton.



MOTS CROISES



HORIZONTALEMENT

1. Parié — Prairies d'Amérique du Sud
2. Argent (symbole) — C'est pourquoi
3. Pron. pers. — Indiens du Texas
4. Etat du Proche-Orient — A moitié
5. Métal blanc, de numéro atomique 77
6. Alcaloïde de la fève de Calabar
7. Visible
8. Busserolle
9. Point du compas — Tapage
10. Cap. du Pakistan — D'un verbe gai
11. Ceinture japonaise — Lac du Soudan
12. Fruit de la vigne — Gaz rare

VERTICALEMENT

1. Rivière du Québec — Hors de combat
2. Vieux — En passant par
3. Lettre grecque — Partie aval d'une vallée envahie par la mer
4. Très rapide — Consomma
5. Oiseaux énormes et fabuleux
6. Bonbons d'amande et de sucre
7. Action de reviser
8. Ville de la Floride
9. Tragédie de Corneille — Capitale de la république d'Irlande
10. Ville de Belgique — Colère
11. Touché — Fleuve d'Italie
12. Champion — Changement

SOLUTION DE L'EDITION DU 30 MARS

F	A		H		B	A	R		P	S	I
U	N	G	A	V	A		E			I	D
R		O	N		S	I	L	E	N	C	E
I	M	A	G	E	S		A		E		A
E			A		E	S	T	I	V	A	L
S	E	C	R	E	T		E		E		
		A		L		C	R	O	S	S	E
S	E	R	V	I	C	E		R			X
U		T		S		M	O	D	U	L	E
P	R	E	S	I	D	E		U	R		T
R	E			O		N	A	R	I	N	E
A	G	E		N	E	T		E		O	R

Suite de la page 15

PROTEINES

à 250 ml. (1/3 à 1 tasse) de noix ou de graines (selon la variété), 60 ml. (4 c. à table) de morceaux de protéines végétales.

Comme vous pouvez maintenant le constater, le choix est vaste et, additionnant à cela les protéines provenant des autres aliments déjà mentionnés plus haut, la ration quotidienne recommandée est facilement atteinte.

Cependant, je dois vous mentionner certaines circonstances où la quantité de protéines doit être augmentée. Chez les athlètes ou tous gros travailleurs physique par exemple, étant donné qu'il y a formation de tissu musculaire, le besoin en protéine est plus élevé. Il en est de même dans le cas où l'apport énergétique alimentaire n'est pas suffisant. Les protéines sont alors utilisées comme carburant. Finalement, dans les cas d'infections graves, de brûlures, de malabsorption intestinale, et autres maladies où du tissu est détruit où les protéines ne peuvent pas être utilisées à leur pleine capacité, un supplément de protéines est nécessaire afin de combler le déficit. Mais autrement, il vaut mieux éviter de consommer une quantité excessive de protéines qui par le fait même impose un surplus de travail au foie et à tous les autres organes de la digestion et de la purification sanguine.

Donc, commencez à y penser...

LE MOT DU SILENCIEUX

Albert Brie — LE DEVOIR

Une critique est objective dès que nous la partageons.

Le singe devrait être le meilleur ami de l'homme. Nous lui avons préféré le chien. Nous ne voulons pas du singe par amour-propre. Comment peut-on se faire l'ami d'un animal qui, sans le vouloir, cherche à s'introduire dans une ascendance qui nous ravalerait?

Si la nuit porte conseil, je déplore qu'il n'y en ait qu'une par jour.

L'histoire est un éternel recommencement; c'est la permanence du provisoire.

Des médecins constatent que l'étatisation de la médecine a changé la nature de leurs clients. Ce sont depuis les patients en bonne santé qui sont devenus intraitables.

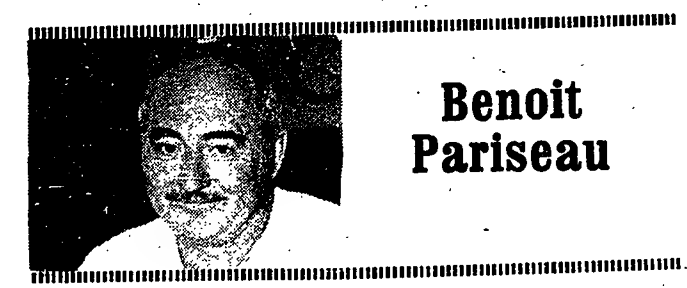
Ce n'est pas parce qu'une chose est secrète qu'elle est nécessairement précieuse.

Connaître un individu sous son vrai jour, d'accord! Mais pas tous les jours.

Nous sommes enclins à associer la gravité à l'intelligence, alors que celle-là est la négation de celle-ci. Esprit agonisant que cette "extrême-onction".

Cherchez-vous la solitude? Entrez profondément en vous-même. Jamais personne n'osera s'aventurer à votre suite dans ces ténèbres.

Benoit Ditskipense



Benoit Pariseau

Les idées contenues dans cette chronique sont les idées personnelles de M. Benoit Pariseau et non celles de la direction du journal.

Tous les jours, les semaines, les mois, les saisons, les années se ressemblent.A la même heure, on arrive; à la même heure, on déjeune; à la même heure, on s'en va; et cela de vingt à soixante ans. Quatre accidents seulement font date: le mariage, la naissance du premier enfant, la mort de son père et de sa mère. Rien autre chose; pardon, les avancements.

Guy De Maupassant
1850–1893

Purves - Ditskipense

Selon le maire d'Edmonton, Cec Purves, il y a beaucoup de partisans et pas assez de Canadiens qui parlent de réformes constitutionnelles.

Monsieur Purves s'est dit extrêmement déprimé alors qu'il assistait à une série de réunions constitutionnelles à Ottawa. "J'avais le goût de les enfermer tous dans une chambre et de leur donner congé que lorsqu'ils eurent résolu leurs différents. Il y avait beaucoup trop de députés Conservateurs , députés Libéraux, députés N.P.D. et pas assez de députés Canadiens."

C'est triste, mais c'est souvent le cas. On place la petite partisannerie devant absolument tout.

Les média s'en chargent

Tous ou à peu près savent qu'il y aura des élections fédérales le mois prochain au Canada. Je ne sais si vous avez bonne mémoire, mais il y a une dizaine d'années un des grands quotidiens Canadien avait publié un article intitulé: "The creation of a new Prime Minister" "La création d'un nouveau premier ministre". Les média d'information du Canada s'étaient donné pour tâche d'influencer l'électorat Canadien sur son choix d'un premier ministre. Selon les sondages, c'est Pierre Trudeau qui devait devenir Premier Ministre Canadien, c'est ce qui s'est produit d'ailleurs. Si vous lisez attentivement les journaux, écoutez les conversations, il y a une tentative assez évidente de la part des média d'information d'influencer le vote populaire vers un vote conservateur, et un nouveau premier ministre, Joe Clark. Il n'y a aucun doute qu'en Alberta on votera solidement pour le parti de monsieur Joe Clark. On a même pas besoin de faire des recherches. Pour ma part j'ai encore confiance à la population canadienne en général.

Du Français? A Lethbridge

La Commission Scolaire Publique de Lethbridge a approuvé un budget de 16 millions 300 mille dollars avec en primeur un programme d'immersion en français. Un exemple à suivre.

Visite Royale

Le président international du conseil de l'Union des Collèges Mondiaux, le Prince Charles est de passage au Canada. Après deux jours à Victoria, le Prince a visité Yellowknife, Winnipeg, Toronto et est présentement à Ottawa. Il voyage beaucoup ce monsieur, Il arrive d'un périple d'un mois en Australie. Serait-il à la recherche d'une future reine. Parlant famille Royale, l'Angleterre vient de voter une augmentation de salaire à cette dernière à cause des coûts toujours croissants d'assister aux fonctions publiques.

La Reine recevra une augmentation de $417,600 par année, portant son salaire annuel à 5 millions 100 mille dollars par année. Philip recevra une augmentation de 10,800 dollars par année portant son salaire annuel à $235,200 dollars. La princesse Margaret recevra une augmentation de 12,000 par année portant son salaire annuel à $153,600 dollars.

Et l'économie de la Grande Bretagne ne s'en portera que mieux.

Cabane à Sucre

C'est le 21 avril que les Franco-albertains se rendront à la 30ième Cabane à Sucre, ou "Sugaringoff party" et en plus l'ACFA régionale d'Edmonton organise un festival commémoratif d'une durée de trois jours précédant la dite "CABANE".

Vous vous souvenez de l'idée que j'avais lancé, il y a une couple d'année soit de procéder à l'enregistrement des gens qui participeront à ces activités. Il s'agit d'installer 10 ou 12 machines à écrire à la porte et de faire inscrire les noms, adresses et numéros de téléphone des francophones. Ce sera un premier pas dans la recherche d'une majorité francophone perdue ou cachée, en ville.

Patrimoine

Selon le dernier rapport financier, notre patrimoine albertain s'élèverait à 7 milliards de dollars.

Pour ma part, je pense que c'est une maudite honte. Une province comme la nôtre ou 15 0/0 (sans exagération) de la population vivent dans la pauvreté.

Le gouvernement connait très bien les citoyens nécessiteux, mais ne fait absolument rien. Quand on vit dans une société affluante, on oublie vite les moins nantis. Y aurait-il moyen d'établir un fonds de 50 millions pour les pauvres de notre province. Monsieur Lougheed serait-il aussi populaire s'il aidait ceux qui en ont réellement besoin?

Le comité culturel des francophones hors Québec

EST A LA RECHERCHE

DE PERSONNES POUVANT CUMULER LES POSTES SUIVANTS.

DIRECTEUR GENERAL

Fonctions: —administration générale du bureau et direction du personnel — planification et coordination des programmes et des projets de l'organisme selon les orientations du conseil d'administration et les directives du comité exécutif — préparation des budgets — travail de relations publiques — etc...

Qualifications requises: — doit avoir une bonne connaissance des besoins de la minorité franco-canadienne — doit pouvoir diriger un personnel dynamique — doit avoir de l'expérience en administration et en animation culturelle.

AGENT D'INFORMATION ET DE PUBLICITE

Fonctions: — planification et coordination de toutes les activités relatives au programme d'information de l'organisme — création, planification, préparation et diffusion d'une publication mensuelle à contenu culturel — responsable de l'organisation technique et de la diffusion d'un kiosque d'information ambulant — préparation et diffusion de résumés de presse — responsable d'un bottin de ressources culturelles — planification de la publicité pour tous les projets de l'organisme — la personne choisie devra également seconder le directeur général dans ses fonctions et lui aider dans le domaine des relations publiques.

Qualifications requises: —doit avoir une bonne connaissance des besoins de la minorité franco-canadienne — doit être disposé (e) à travailler en équipe — doit posséder un esprit d'initiative et de créativité — doit avoir de l'expérience dans les domaines connexes aux communications et à l'information.

COMMIS–DACTYLO

Fonctions: — dactylographie pour les autres membres du personnel — réception (standard téléphonique) — travail général de bureau.

Qualifications requises: —doit maîtriser la langue française, parlée et écrite — doit pouvoir dactylographier 60 mots à la minute — doit avoir de l'initiative, pouvoir prendre des responsabilités — belle personnalité, bonne présentation

LIEU DE TRAVAIL; Saint-Boniface (Manitoba)

SALAIRES: Négociables, selon les qualifications et l'expérience

DATES D'ENTREE EN FONCTION: La date d'entrée en fonction sera à convenir pour chacun des postes.

Pour chacun des postes ci-haut mentionnés, prière d'adresser votre curriculum vitae ainsi que tout détail pertinent à:

Monsieur le Président
Le Comité Culturel des Francophones Hors Québec
St-Joseph-du-Moine
COMTE D'INVERNESS (Nouvelle-Ecosse)
BOE 3A0
avant le 30 avril 1979

LE FRANÇAIS: ÇA VA?

PIERRE MONOD



"Dr Pierre"

Dans ses commentaires de la semaine dernière, Benoît parlant des travaux de l'Office de la langue française au Canada, voulait savoir ce qu'en pensait le "Dr. Pierre". L'annuaire téléphonique ne faisant mention d'aucun médecin nommé Pierre, j'ai pensé que Benoît cherchait à lancer un tout mignon caillou dans mon jardin. Il pourra voir, par ma réponse, que je lis ses articles, et même avec plaisir, car j'apprécie toujours un homme qui ose dire ce qu'il pense et qui le fait avec humour.

Quant à savoir ce que l'on appelle du "bon français", cela peut dépendre de plusieurs facteurs, de plusieurs points de vue; selon que l'on se place du point de vue du linguiste qui étudie la langue telle qu'elle est employée, du point de vue technique et des nécessités qu'elle impose à la langue dont elle se sert, du point de vue national ou international. Je m'explique: la politique linguistique de chaque pays, en particulier aujourd'hui celle du Québec, du Canada où de France peut être assez différente. Le Québec peut chercher à faire admettre des mots, une grammaire qu'il considère comme expression de son terroir; le Canada peut (peut-être) vouloir demeurer partisan d'une langue plus généralement compréhensible, alors que la France se sentant moins menacée admettra plus de vocabulaire anglais. Il en va de même pour la technique ou la politique qui influencera tout organisme chargé de surveiller la langue, surtout son évolution, dans quelque pays que ce soit. Mon opinion est bien connue; depuis que j'enseigne le français, je ne désire nullement modifier la langue utilisée par celui-ci ou celle-là, pas plus que celle employée dans une région ou une autre; je voudrais simplement que chacun comprenne que nous possédons tous et toujours au minimum deux langues: l'une que nous employons dans notre famille, avec nos amis, nos proches, l'autre que nous réservons à nos conversations, nos discussions avec des gens que nous ne fréquentons que peu, ou dans des circonstances semi-officielles ou officielles. Le "bon français" ne peut donc pas se définir si ce n'est en disant que certaines formes sont acceptées comme exprimant certains concepts par tous ceux qui parlent le français où qu'ils se trouvent dans le monde.

Ainsi, j'ai entendu quelqu'un dire: "Je l'ai invité de venir nous parler..." Non, cela n'existe pas: on invite quelqu'un à faire quelque chose. "Je l'ai invité à venir nous parler", "Il veut l'inviter à aller danser". Quelques étudiants mentionnaient leur nouveau ou nouvelle "schédule"; ils ne savent d'ailleurs pas très bien s'il s'agit d'un mot masculin ou féminin, ils ont raison car il n'existe pas en français. Il faut employer: "horaire" qui traduit aussi bien "time table" que "schedule"; on parle de l'horaire d'un train, d'un avion aussi bien que de l'horaire d'un ouvrier ou d'un professeur: "Jean Pierre a un horaire très chargé, il travaille de 7 heures du matin à 9 heures du soir." "Donnez-moi l'horaire des avions pour Calgary, s'il vous plaît." "Ils partent toutes les heures." Pour les étudiants, les professeurs, on peut aussi parler de leur "emploi du temps". "Quel est ton emploi du temps aujoud'hui? — Oh, j'ai un cours à 10 heures et un autre à 15 heures; c'est tout."

Quant à la chance dont on parle si souvent parce qu'on voudrait bien la voir de son côté, il faut en parler un peu plus longuement. C'est la manière favorable ou défavorable selon laquelle se produit un évènement; par extension on en a fait une occasion favorable: "Il a eu un terrible accident; sa voiture est en miettes mais lui n'a pas une égratignure! — Quelle chance il a eue!" "Elle venait de sortir et nous avons eu la chance de la rencontrer dans la rue. Si nous ne l'avions pas vue, elle était perdue." Dans ces exemples, "chance" est donc assimilé à un évènement heureux. En revanche, dans les phrases suivantes, "chance" garde ses deux possibilités de succès ou d'insuccès: "En parlant comme il l'a fait, Trudeau a mis la chance de son côté." "Les Canadiens se sont bien battus mais la chance a tourné et ils ont perdu." "Si tu ne connais rien aux chevaux et que tu veuilles parier, il faudra bien que tu courres ta chance." Ce qu'il faut éviter, c'est d'utiliser le terme "chance" à l'anglaise, c'est-à-dire: "Si je te donnais la chance de suivre ce programme en mai ou en juin, que choisirais-tu?" Je dois employer:" Si je te donnais la possibilité (l'occasion) de suivre..."

Il est différent de naître bilingue, de le devenir, ou de le rester car le bilinguisme s'applique à la lecture et à l'expression écrite comme à la compréhension orale et à l'expression orale. En France, il y a encore des gens, cultivateurs, montagnards et pêcheurs surtout, qui parlent patois en famille et avec leurs amis, et français pour communiquer avec les gens de la ville et avec l'administration de l'Etat; d'abord à l'école, on leur impose le français "standard", puis ils doivent pouvoir le lire et le parler lorsqu'ils sont en rapport avec le percepteur d'impôts, ensuite il se peut qu'ils en aient besoin s'ils sont cités devant les tribunaux. Lorsqu'une partie de la France était occupée par les Allemands, certains collégiens parlaient français dans leur famille et, obligatoirement, allemand à l'école leur préparation à la vie professionnelle et culturelle ne se faisant pas en français, leur connaissance d'expressions linguistiques était plus faible dans leur langue maternelle qu'en allemand. N'en est-il pas de même en Alberta pour de nombreux francophones? C'est pourquoi être bilingue suppose un effort quotidien pour maintenir et même améliorer l'une et l'autre langue.

Difficultés: français/anglais

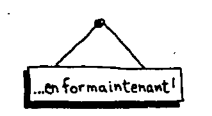
TEST 23

1. Keep me informed of your plans
2. Knowing what I had to do, I did it
3. Keep off the lawn!
4. It is about our next meeting
5. It depends on them alone
6. I cannot do without them
7. I addressed the audience last week
8. I trust them as usual
9. I enjoy your kind company
10. I do not know anything about it
11. It is easy to say but not to do
12. I wish I were you
13. It is easy to understand what he says
14. I do not feel like going there
15. I have one or the other
16. It is five and a half miles from here.
17. I have sore eyes
18. Is it made to measure?
19. Is one allowed to take pictures here?
20. I will go anyway

SCORE————POUR/CENT

TEST 23

1. Tenez-moi au courant de vos projets.
2. Sachant ce que j'avais à faire, sachant ce que je devais faire, je...
3. Défense de marcher (passer, circuler) sur la pelouse, le gazon.
4. Il s'agit, il est question de notre prochaine réunion, c'est à propos de... C'est au sujet de...
5. Ça ne dépend que d'eux — ça dépend d'eux seulement.
6. Je ne peux (pas) m'en passer.
7. J'ai adressé la parole à l'auditoire la semaine passée, j'ai parlé à... J'ai pris la parole devant...
8. Je me fie à eux comme d'habitude, comme de coutume, comme d'ordinaire.
9. Je jouis de votre aimable compagnie — je trouve bon d'être avec vous.
10. Je n'en sais rien.
11. C'est facile à dire, mais non à faire
12. Je voudrais être vous, être à votre place, dans votre peau
13. Il est facile de comprendre ce qu'il dit.
14. Je n'ai pas envie d'y aller
Ça ne me tente pas d'y aller.
15. J'ai l'un ou l'autre.
16. C'est à cinq milles et demi d'ici.
17. J'ai mal aux yeux — les yeux me font mal.
18. Est-il fait sur mesure?
19. Peut-on prendre des photos ici? A-t-on l'autorisation de... Est-il permis de...
20. Je vais y aller quand même — j'irai tout de même, malgré cela.





communiqué

CALGARY — Avez-vous quelque chose que vous aimeriez apprendre mais n'en avez pas les moyens? Ou encore, avez-vous quelque chose que vous voulez enseigner?

Renseignez-vous au Collège Mount Royal à Calgary en appelant: 246-6580. C'est un service gratuit qu'on vous offre. Vous risquez seulement de rencontrer des gens formidables qui échangeraient leur savoir contre le vôtre.

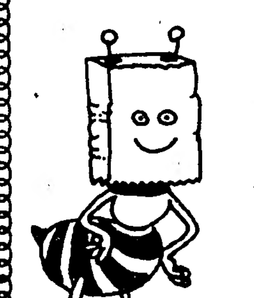


Je cherche mon chemin

Ce matin, une petite abeille part à la recherche de jolies fleurs. Quel chemin doit-elle choisir?

je cherche je coopère j'apprends

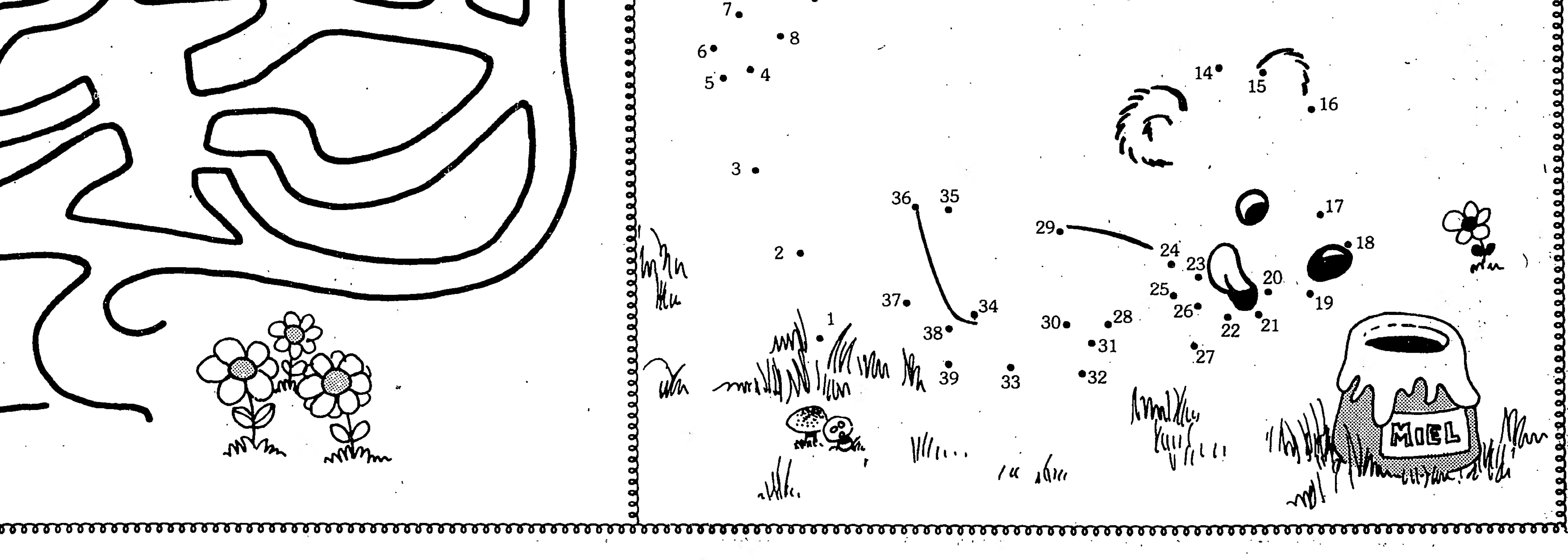
LE FRANCO remercie la Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins. Ces dessins sont tirés de l'album "Je cherche, je coopère, j'apprends" qui a été réalisé par la Direction des Communications de cette Fédération, à l'attention des jeunes de niveau primaire (6 — 7— 8 ans).



Qui suis-je?

«Je suis un peu coquin car j'adore manger ton miel».

En traçant une ligne entre les nombres, tu me découvriras. Commence à 1 → 2 → 3





Association canadienne-française de l'Alberta

Etre membre de l'ACFA c'est une nécessité pour tout Franco-albertain déterminé à le rester

DEMANDE DE CARTE DE MEMBRE A VIE

AVIS IMPORTANT

Aux personnes qui auraient travaillé pour la francophonie albertaine pendant 10 années ou plus.

Si vous désirez recevoir votre carte de membre à vie, découpez le coupon ci-contre et retournez-le à l'ACFA.

Merci.

ATTENDU QUE – *Toute personne âgée de 65 ans ou plus qui aura été MEMBRE ACTIF de l'ACFA durant une période de dix ans deviendra automatiquement MEMBRE A VIE (ainsi que son conjoint, même s'il n'a pas atteint l'âge de 65 ans),*

Je demande à être reconnu membre à vie de l'ACFA.
Mon conjoint (époux ou épouse) demande également à être reconnu membre à vie de l'ACFA.

Nom du membre	Prénom	Date de naissance
Nom du conjoint	Prénom	Date de naissance

Adresse ____________________

Code postal ____

Signé par: ____________________

Date ____________________

Téléphone ____________________

10008 - 109e rue, Edmonton, Alberta T5J 1M5 Téléphone 429-7611

Joyeux anniversaire de naissance aux membres suivants:

LE 10 AVRIL

Anna ARSENAULT, St-Paul
Hon. le Juge Guy E. BEAUDRY, Edmonton
Rolland BENOIT, Vegreville
Gérard BLANCHETTE Yellowknife
Florence BOISSONNAULT, Morinville
Marcel DURAND, Edmonton
Marcel G. DURAND, Hinton
R.P. Louis-Clément LATOUR o.m.i., St-Albert
Jacqueline LEMIEUX, Edmonton
Wilfrid LOISELLE, Girouxville
Leslie McGUIRE, Lethbridge
Albert J. PARENT, Edmonton
Oscar SAYER, Edmonton
Sr Agnès YUHAS s.c.e., EDMONTON

LE 11 AVRIL

Benoit J. AUBIN, Guy
Sr Claire BARIL a.s.v., Edmonton
Doreen BELANGER, McLennan
Robert O. BERUBE, Edmonton
Robert CYR, Edmonton
Joseph DESAULNIERS, Edmonton
Sylvianne DION, Donnelly
Madeleine DUROCHER, Lac la Biche
Marc GALLIEN, St-Paul
Emile D. LEFEBVRE, St-Paul

LE 12 AVRIL

Sr Eugénie AUCHERIE s.c.e., Edmonton
Fernand BILODEAU, Vimy
Jean DURANT, Calgary
Albréda FORTIER, Vimy
Jules OUELLET, Tangente

LE 13 AVRIL

Lucille BERGERON , St-Isidore
Armand BROCHU, Swan Hills
Normand CAMPBELL, Edmonton
Thérèse M. DALLAIRE, Bonnyville
Marcel DEMERS, Edmonton
Edmond DESPINS, Falher
Raymond H. DESPINS, Falher
R.P. Ubald DUCHESNEAU o.m.i., St-Albert
Fernand J. FOREST, Edmonton
Herman E. LAFORCE, Bonnyville
Gérard MACKELL, Girouxville
Maurice MAHE, Mallaig
Euclide MENARD, Lac La Biche
Adélard OUELLET, Falher
George H. SENECAL, St-Paul
Marie STEVENS, McLennan
Thérèse TREMBLAY, St-Paul
Rita THERRIAULT, Donnelly

LE 14 AVRIL

Anibal D. AMORIN, Edmonton
François BRISSON , Rimouski
Roger CAUCHON, Peace River
Raoul COULOMBE, Edmonton
Claude DELAGE, Guy
Jocelyne ROCHON, Girouxville

LE 15 AVRIL

Géraldine COLL, Mynarski Park
Roland JODOIN, Edmonton
Denise JOYNT, Red Deer
Mlle Michèle LEFORT, Calgary
Mme Alberta MAILHOT, Falher
Roger Emile MALO, Lafond
Dewey PLAMONDON, Plamondon
Stella M. TREMBLAY, St-Paul

LE 16 AVRIL

M. l'Abbé Roland BISSONNETTE. St-Paul
Carméline BOURGEOIS, Falher
Marcella GOUDREAU, Mayerthorpe
Ginette GREEN, Taber
Armand GUERRETTE, Edmonton
Michel HUGRON, Lethbridge
Alcide A. JEAN, St-Paul
Marie-Hélèna Emma LAVOIE, St-Isidore
Denis J. SIMARD, Jean Côté
Armand THEROUX. Lafond
Paul WILKINSON, Lethbridge

Membership et information 429-7611 10008 109 rue Edmonton ALBERTA T5J 1M5